



41



BTP-CFA

cérémonie de remise de diplômes

P11

P5



■ Mieux connaître le monde agricole

P7



■ Portrait d'une labitante

P22



■ Le numérique au service de l'Humain et de son environnement

P29



■ Micro-folie à la Maison de Bégon



édito

“

Toute l'équipe de **L'Épicentre** vous souhaite une **excellente année 2020**. Que cette nouvelle année soit riche de découvertes, de rencontres, de projets innovants et qu'elle récompense vos prises de risques et vos initiatives.

C'est la valorisation de toutes ces initiatives prises par les femmes et les hommes de notre territoire, en faveur de l'économie, de l'emploi et de la société dans son ensemble, qui est la raison d'être de L'Épicentre depuis sa création.

« Transition » (numérique ou énergétique), « changement profond » « innovation », « dynamique »... tels sont les termes que vous retrouverez dans ce nouveau numéro, que nous avons voulu résolument tourné vers l'avenir, en mettant en avant les acteurs, collectivités, associations ou entreprises qui œuvrent chaque jour pour répondre aux défis et aux enjeux de notre société : changement climatique, revitalisation des bourgs ruraux, lutte contre le chômage, formation des jeunes ...

Pour L'Épicentre aussi, 2020 sera synonyme de nouveaux projets. Comme nous l'avons annoncé il y a quelques semaines, nous lançons dès le mois de février de nouvelles éditions dans l'Indre-et-Loire et le Loiret, sans oublier évidemment le Loir-et-Cher, berceau de notre histoire commune.

Avec toujours la même volonté : **décrypter l'actualité économique et sociétale de nos territoires et valoriser les compétences et les talents locaux et régionaux !**

Bonne lecture,
La Rédaction

”

Retrouvez-nous sur notre site Internet !

www.lepicentre.online



Et retrouvez toutes nos rubriques :

- L'Actu des Entreprises
- Collectivités et Territoires
- Environnement / Agriculture
- Emploi / Formation
- Tourisme
- Culture / Loisirs

Toute l'information économique et sociétale des départements de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret et de la région Centre-Val de Loire !

Restons connectés, suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Journal L'Épicentre



L'Épicentre



L'Épicentre



L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

Mensuel gratuit

#173

Janvier 2020

• Président
François Delaisse
• Directrice de la publication
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
• Rédaction
L'équipe L'Épicentre

• Relations extérieures
Philippe Duisit - 06 33 22 43 19
• Contact commercial
07 57 90 23 15
• Secrétaire de rédaction
Sylviane Sworowski
adm.epicentre@orange.fr

• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51





NOMINATION

Nicolas Perruchot au Conseil d'orientation pour l'emploi



Nicolas Perruchot.

Le Président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, vient d'être nommé au Conseil d'orientation pour l'emploi (COE). Il représentera l'Assemblée des Départements de France (ADF) au sein de cette instance. Il a pris ses fonctions en décembre.

Composé de 35 membres, le Conseil d'orientation pour l'emploi est un lieu permanent de débat entre les principaux acteurs du marché du travail. Il a pour objectif d'établir des diagnostics partagés et de formuler des propositions de réforme. Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'orientation pour l'emploi est une instance d'expertise et de concertation sur l'ensemble des questions d'emploi.

Il rassemble les représentants des partenaires sociaux, les directeurs généraux des institutions du service public de l'emploi, les directeurs des administrations intervenant dans le champ du travail et de l'emploi ainsi que des experts de ces questions, des représentants des collectivités territoriales et du Parlement.

Le COE a plusieurs missions :

- Formuler un diagnostic sur les causes du chômage et établir un bilan du fonctionnement du marché du travail et des perspectives pour l'emploi à moyen et long terme ;
- Évaluer les dispositifs existants d'aide à l'emploi, aux parcours professionnels et à la formation ;
- Formuler des propositions susceptibles de lever les obstacles de toute nature à la création d'emplois, d'améliorer le fonctionnement du marché du travail et de faire reculer le chômage.
- Ses rapports et ses recommandations sont communiqués au Parlement et rendus publics.

Cette nomination est une reconnaissance du travail engagé par le Département depuis quelques années en matière d'emploi notamment via la plateforme JOB 41 (développée par l'entreprise blésoise Neolink) pour favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RSA.

Plus d'info : www.coe.gouv.fr

L'aide à la personne et les Ehpad recrutent

DEVENEZ AGENT DE SOINS

Rendez-vous
mardi 4 février de 14 h à 17 h
 aux portes ouvertes des Ehpad.

BEAUCE LA ROMAINE - BRACIEUX - CONTRES
COUR-CHEVERNY - MARCHENOIR

Infos sur : departement41.fr



Conception : Atelier AAP

Prochainement à Blois,
face au Jeu de Paume

Nouveau programme
immobilier doté de
bureaux, commerces,
logements

CONTACT

02 54 58 11 12





INTERCOMMUNALITÉ

Vœux de la Communauté de Communes du Val de Cher Controis



Jean-Luc Brault, maire de la commune du Controis-en-Sologne.

La cérémonie des vœux de la Communauté de communes du Val de Cher Controis, présidée par Jean-Luc Brault (également maire de la commune du Controis-en-Sologne) s'est déroulée le lundi 9 décembre. L'occasion pour le président de dresser un bilan de l'année écoulée, notamment en termes de développement économique sur le territoire, et d'annoncer les projets à venir.

“ Il nous faut consolider sur notre territoire ce tissu économique ”

Issue de la fusion de quatre communautés de communes, et avec des compétences élargies, la Communauté de communes Val de Cher Controis regroupe 33 communes au sud du département du Loir-et-Cher. Avec ses 48 000 habitants, elle est la troisième intercommunalité du département. « Bien sûr le sentiment d'appartenance à un territoire commun doit se consolider au fil du temps (...) mais cette union dans la diversité est une chance pour notre territoire et pour les projets qui vont se concrétiser dans l'avenir », a souligné Jean-Luc Brault au début de son discours. Et de poursuivre : « Il nous faut consolider sur notre territoire ce tissu économique, développer les partenariats

avec les acteurs institutionnels et innover en destination des porteurs de projets ».

Jean-Luc Brault a ensuite dressé le bilan des actions entreprises en 2019 par les élus et services de l'intercommunalité : d'abord les différents travaux menés dans le cadre de la **compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)** : l'année 2019 a vu le lancement de plusieurs opérations dont l'arrachage de la jussie ou le lancement de l'étude des dangers de la digue de Noyers-sur-Cher. Jean-Luc Brault, est également revenu sur les actions et réunions menées dans le cadre du **PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)**, pour la réduction du gaz à effets de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air et le développement d'énergies renouvelables. Avec un exemple concret : l'installation de panneaux solaires sur l'ancienne carrière de sable de Contres.

Autre compétence pour l'intercommunalité : **l'enfance et la jeunesse**. 25 équipements dédiés sur le territoire auront accueilli en 2019, plus de 4 000 enfants et jeunes. Le dernier projet en date, le pôle petite enfance de Montrichard a été inauguré en octobre dernier. Le président Jean-Luc Brault a ensuite souligné les efforts de la communauté de communes dans le **développement touristique du territoire**, en saluant d'abord l'initiative du Zoo de Beauval et du Château de Selles-sur-Cher qui se

AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE

C'est l'histoire d'une entreprise qui découvre qu'un ex-salarié travaille chez un concurrent...



Une entreprise découvre qu'un salarié, qui vient de démissionner, travaille désormais chez un concurrent, malgré la clause de non-concurrence prévue dans son contrat de travail. Et parce que son concurrent connaissait l'existence de cette clause, l'entreprise s'estime victime d'un débauchage fautif, qui doit être indemnisé...

Ce que nie le concurrent : pour qu'il soit « fautif », le débauchage doit, selon lui, être assorti de manœuvres déloyales, voire frauduleuses, destinées à désorganiser l'entreprise, de manière illégitime. Or, aucunes manœuvres frauduleuses ne peuvent lui être ici reprochées, estime le concurrent. Il n'a donc pas, selon lui, à indemniser l'entreprise...

Sauf que le recrutement d'un salarié en pleine connaissance de l'obligation de non-concurrence au bénéfice de son ancien employeur est en soi fautif, sans qu'il soit nécessaire de démontrer qu'il a été assorti de manœuvres frauduleuses, rappelle le juge. En conséquence, l'entreprise a droit à des dommages-intérêts.

Source : Arrêt de la Cour de cassation, chambre commerciale, du 16 octobre 2019, n° 18-15418



sont associés pour proposer un billet commun. Puis il a annoncé plusieurs projets qui devraient voir le jour dans les mois à venir : le projet de l'extension du « Cher à Vélo » (pour relier Montrichard à Vierzon), le projet de construction d'un centre international de séjour à Saint-Aignan, le projet de réhabilitation du centre de séjour de Thésée, et la réfection du centre aquatique de Faverolles-sur-Cher.

Afin d'illustrer l'attractivité du terri-

toire de l'intercommunalité et avant de passer la parole à la sous-préfète de Romorantin, Madame Catherine Fourcherot, Jean-Luc Brault a conclu en annonçant quelques futures installations : un laboratoire de fabrication artisanale de chocolat Max Vauché et l'aménagement d'un hangar de stockage pour Gaël le Magicien à Contres, ou encore l'entreprise de maçonnerie Da Costa à Saint-Aignan.





CHAMBRE D'AGRICULTURE

Mieux connaître le monde agricole

Informé sur les pratiques agricoles et les agriculteurs est l'un des objectifs de la mandature de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, à la fois vers les agriculteurs, mais aussi le grand public.

« Nous avons la chance d'avoir un département très riche avec une diversité de paysages, de terres agricoles et de productions, mais malgré tout, ces différentes agricultures sont parfois peu connues du grand public », explique Cécile Grosseuvres, chargée de projets Communication et Marketing. Pour encourager les échanges autour du monde agricole et créer du lien, la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher (CA 41) encourage les agriculteurs à communiquer autour de leurs pratiques et de leur quotidien, afin de développer la découverte agricole du département. « Les agriculteurs ont une véritable volonté de faire connaître leur métier et la passion qu'ils ont pour celui-ci. Pour cela, ils communiquent de plus en plus sur leur métier au quotidien via des vidéos et sur les réseaux sociaux », souligne Cécile Grosseuvres.

De son côté, la Chambre d'agriculture développe également ses canaux de communication, notamment sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Youtube). La nouveauté 2020 est l'ouverture d'une page Instagram (@chambre_agriculture_41) qui sera alimentée régulièrement par l'équipe communication avec les conseillers sur



le terrain. L'objectif est de toucher les plus jeunes avec des contenus abordables par tous, mais aussi de promouvoir le territoire. Par ailleurs, tout au long de l'année, des rencontres et conférences sont organisées pour les agriculteurs (Rendez-vous de l'agriculture, Journées techniques par filières...) autour de thématiques impactant leur activité. À destination des acteurs du monde agricole, le magazine « Terr'actif », créé par la chambre d'agriculture et dont le premier numéro est paru



en novembre 2019, est aussi envoyé trois fois par an aux agriculteurs, ainsi qu'une newsletter mensuelle. Et pour aller à la rencontre du grand public, de nombreux événements auxquels prend part la Chambre d'agriculture sont organisés tout au long de l'année : comices agricoles, journées portes ouvertes et marchés fermiers avec le réseau Bienvenue à la ferme, présence aux Rendez-vous de l'Histoire... De bonnes occasions pour mieux connaître le terroir du Loir-et-Cher et le milieu agricole départemental. Pour en savoir plus, rejoignez la page Facebook de la Chambre d'agriculture « @chambre-agriculture41 ».



Les rendez-vous en 2020

- 3 février** : Rendez-vous de l'agriculture « Le carbone : un enjeu pour l'agriculture ? » à Blois
- 23 mars** : Forum des opportunités, à la Maison de l'agriculture de Blois
- Avril** : Journées portes ouvertes Bienvenue à la ferme
- 16 et 17 mai** : Comice agricole de Morée
- 20 et 21 juin** : Comice agricole de Bracieux

REJOIGNEZ NOUS !

FACEBOOK
@chambreagriculture41

NEW !

INSTAGRAM
@chambre_agriculture_41

YOUTUBE
Chambre d'agriculture Loir-et-Cher

LINKEDIN
Chambre d'agriculture de Loir et Cher

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIR-ET-CHER

NewZ' Agri 41

NEWZ'AGRI
La newsletter mensuelle de la Chambre d'agriculture



► RÉCOMPENSES

Top des entreprises 2019

Le 2 décembre avait lieu la soirée du Top des entreprises 2019 du Loir-et-Cher, au Jeu de Paume, à Blois. Un évènement co-organisé par la Chambre de Commerce et d'industrie de Loir-et-Cher et le groupe La Nouvelle République qui met en avant les acteurs économiques du département.



Les lauréats des Tops des entreprises 2019.

Près de 700 personnes ont assisté à la soirée du Top des entreprises 2019 qui était animée par Christophe Gendry, directeur départemental de la Nouvelle République du Loir-et-Cher, et Emilie Tardif, journaliste à TV Tours. Six prix ont été remis et la soirée a été ponctuée notamment de l'intervention de Philippe d'Ornano, directeur de l'entreprise Sisley (spécialisée dans les cosmétiques), d'une table ronde sur les entreprises de taille intermédiaire, et de la présentation du dispositif Job 41, mis en place par le Conseil

départemental pour rapprocher entreprises et demandeurs d'emploi.

Voici le palmarès :

- **Top création reprise d'entreprise** : Métal'Home, à La Chaussée-Saint-Victor, spécialisée dans la conception d'escaliers, verrière et autres mobiliers en métal.
- **Top femmes et hommes de talent** : Isabelle Pangault (entreprise L'Affût), vigneronne à Sassay.

- **Top jeunes et entreprises** : Formul'Carrosserie, à La Chaussée-Saint-Victor, société de carrosserie qui a quatre apprentis en formation cette année.

- **Top innovation** : Caire, entreprise vendômoise qui conçoit et assemble des machines pour des industriels partout dans le monde.

- **Top numérique** : Envie2rouler, à Saint-Gervais-la-Forêt, qui a conçu le réseau numérique pour proposer aux pilotes une location de deux-roues.

- **Top entreprise humaine et responsable** : Minier. Francis Minier qui est à la tête d'un groupe de 22 sociétés s'est attaché à entretenir la cohésion d'équipe.

- **Top des tops** : Isabelle Pangault (entreprise L'Affût), désignée par le public suite à un vote parmi les six lauréats.

C.C-S

► INTEMPÉRIES

Vents violents : Enedis mobilisée pour rétablir les 10 000 foyers privés d'électricité en région Centre-Val de Loire

Dès les premières alertes météo, Enedis a mobilisé l'ensemble des moyens humains et techniques en amont des premiers événements climatiques afin de prévenir des dégâts sur le réseau électrique. À 8 h 30 on dénombrait 10 000 clients privés d'électricité en Région Centre-Val de Loire.

150 personnes étaient opérationnelles sur l'ensemble de la zone touchée, dont les équipes d'entreprises partenaires.

La tempête a provoqué de nombreux dégâts sur le réseau de distribution d'électricité. Enedis est présente dans l'ensemble de la région et a engagé d'importants moyens matériels pour intervenir sur le terrain pour rétablir l'ensemble des clients coupés et anticiper les perturbations de la soirée.

Les chiffres de 8 h 30 par département :

- 1 600 clients coupés dans le Cher (18)
- 3 700 clients coupés dans l'Indre (36)
- 3 100 clients coupés dans l'Indre-et-Loire (37)
- 1 300 clients coupés dans le Loir-et-Cher (41)
- 300 clients coupés dans le Loiret (45)

Nous souhaitons rappeler qu'il ne faut surtout pas toucher les lignes électriques qui seraient tombées à terre. Si vous êtes témoin d'un incident sur le réseau, contactez le Centre d'Appel.

**Dépannage au
09 726 750 XX**
(2 chiffres de votre département).

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU



CRÉATION

PUBLI INFORMATION

Portrait d'une labitante

Nacera Marchand, jeune experte-comptable s'est installée à la pépinière du Lab en septembre 2019. De nature travailleuse et curieuse elle nous dévoile son parcours professionnel et comment la création d'entreprise s'est imposée en elle.

Parcours : Qui êtes-vous ? Quels sont vos parcours professionnels ?

« J'ai vécu toute mon enfance à Tours, côté études, j'ai commencé par un BAC commerce parce que je ne savais pas vraiment ce que je voulais faire et que mes soeurs avaient suivi cette voie. Lorsqu'on vient d'un quartier sensible, on a pas forcément de référents pour nous parler, nous faire rêver de métiers. En première, j'ai vu quelques notions de comptabilité, ça m'a plu et après le bac je me suis dit pourquoi pas !

Lors de mon année préparatoire au Lycée Paul-Louis Courier de Tours je me suis littéralement plantée ! J'ai décidé de changer de lycée en allant sur Nantes, là je me suis aperçue que la qualité de l'enseignement était vraiment différente, j'ai rattrapé ma 1^{ère} année et en même temps passé mes examens de 2^{ème} année. J'ai eu mon diplôme de comptabilité à 21 ans. La licence obtenue, j'ai trouvé un CDD dans un cabinet comptable spécialisé en boulangerie à Chalus en Vendée. Il devait déboucher sur un master en alternance mais rapidement je me suis ennuyée, un travail trop sectoriel et trop répétitif. Je suis revenue sur Tours et j'ai travaillé pendant 1 an dans différentes entreprises au sein de services comptables et de facturation dans le logement social, le transport. Rapidement cela ne nourrissait pas mon besoin d'avoir d'autres missions. Je me suis dit "si je veux que ça bouge, il ne faut pas que je m'arrête là, je vais passer mon DCGC !" .

J'ai trouvé un cabinet indépendant pour parvenir à mon objectif, la situation est devenue compliquée car le gérant a eu des problèmes de santé, j'ai pris en main le pôle social et d'autres missions, ça a été très difficile mentalement mais formateur, j'ai appris sur le terrain. Ensuite j'ai été recrutée par Fiducial Blois sur l'agence des professions libérales. J'ai été stagiaire experte-comp-



table pendant 3 ans au sein de l'agence. Comme j'avais du mal à finir mon mémoire j'ai changé de cabinet, l'expert-comptable m'a beaucoup aidée pour changer de sujet et finir mon mémoire, que j'ai fini pendant mon congé maternité.

Pour résumer, mes études ont été corrélées par rapport à l'intérêt du travail, j'avais peur d'être dans un travail dans lequel je me serais ennuyée. »

Motivations

Comment vous est venue l'idée de créer une entreprise ? Pourquoi ce choix ?

« L'arrivée de ma petite fille m'a permis une pause dans ma vie professionnelle. En même temps le cabinet dans lequel j'exerçais traversait une période difficile. Au bout d'un moment ce n'était plus gérable, ça été l'opportunité de me lancer. J'ai créé en octobre 2018. »

Activité

Quelle est votre entreprise ?

« Mon entreprise s'appelle Fidantis, c'est un cabinet d'expertise comptable dans lequel j'accompagne mes clients bien sûr pour leur comptabilité mais aussi la fiscalité et le juridique. C'est-à-dire comment optimiser leur activité sur ces domaines et leur faire comprendre les mécanismes. Pour pouvoir faire optimiser, il faut connaître les entrepreneurs, leur fonctionnement et leurs activités. Par exemple pour l'achat d'un véhicule, l'impact n'est pas le même que de le prendre en location, LOA, achat, neuf, d'occasion, qui puisse servir aussi pour la famille ou non... »

Je souhaite que mon cabinet reste à taille humaine pour garder cette proximité avec mes clients et faire partie de leur équipe pour le développement de leur entreprise. »



PÔLE
D'ENTREPRISES
D'AGGLOPOLYS

Accompagnement

Avez-vous bénéficié d'une aide pour créer votre entreprise ? Qu'en avez-vous retiré ?

« Non pas vraiment à la création, je suis allée assez vite »

Le Lab et vous

Pourquoi vous êtes vous installée ici ?

« Pour plusieurs raisons, d'abord, il y a des viennoiseries assez souvent à disposition et ça fait plaisir ! -rires- Plus sérieusement, ma première motivation à m'installer au Lab c'était d'avoir un bureau à l'extérieur de chez moi, j'avais déjà testé l'environnement en coworking, rompre l'isolement, reconstituer une ambiance de travail, avoir des collègues, ça n'a pas de prix. Et puis j'ai constaté qu'il fallait que j'évalue et que j'avais aussi besoin d'être accompagnée sur les sujets que je ne maîtrise pas comme la communication, le commercial. »

Un slogan, une devise : Pour ne pas casser il faut savoir plier.

FIDANTIS
Nacera Marchand
Le Lab 1, bureau 14
3, rue Roland Garros
41000 Blois
Tél. 06 98 38 17 37





CONSUMMATION



E.Leclerc, une équipe à votre service

PUBLI INFORMATION



Qu'il s'agisse des prix, du service, de la qualité, le magasin E.Leclerc de Blois met tout en oeuvre pour rester le leader sur

l'agglomération. Cette politique est assumée et poursuivie grâce au dialogue entretenu avec le client et à l'accueil

professionnel et humain de toutes les équipes. En effet, au sein de chaque rayon de l'hypermarché, les personnels sont d'abord à la disposition du client pour le servir, le conseiller, l'écouter.

Un dimension humaine qui fait la différence

Après une année d'innovation, les responsables ne cachent pas leur intention de mettre en place de nouveaux projets qui surprendront tout au long de cette nouvelle année 2020. Pour Marc Doron, Directeur du Centre E.Leclerc de Blois, la relation avec les clients est primordial.

« Je tiens à les remercier pour leur fidélité ainsi que chaque

« membre de notre personnel pour son engagement et sa contribution à faire vivre et à maintenir l'esprit Leclerc bâti sur le triptyque prix, qualité, accueil ».

« À toutes et à tous, je présente mes vœux les meilleurs pour l'année nouvelle »

E. LECLERC

Centre commercial

La Salamandre

15, rue du Bout-des-Hayes

41000 Blois

Ouvert de 9 h à 20 h.

Tous les jours sauf

les dimanches

ÉNERGIE



Service public de l'électricité : le SIDELC signe un nouveau contrat de concession avec Enedis et EDF

Le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie de Loir-et-Cher (SIDELC), EDF et Enedis ont signé un nouveau contrat de concession, le 22 novembre 2019, en présence de Marc Fesneau, ministre auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le parlement, de Yves Rousset, préfet de Loir-et-Cher et de Pascal Sokoloff, directeur général de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Ce contrat porte sur deux missions de service public : la distribution publique d'électricité, assurée par Enedis, et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente, assurée par EDF. Signé pour les trente ans à venir, il est adapté aux réalités locales et vise à améliorer la performance du service public de l'électricité dans le Loir-et-Cher, en tenant compte des zones rurales du territoire avec une véritable équité, tout en consolidant les flux financiers pour répondre aux enjeux de la transition énergétique. Il s'appuie sur le modèle national conclu en décembre 2017 entre la FNCCR, France urbaine, Enedis et EDF. Il exprime les principes auxquels les parties sont attachées : le service public, l'égalité de traitement, la



De gauche à droite : Marc Fesneau, Ministre chargé des relations avec le Parlement, Bernard Pillefer, Président du SIDELC, Jean-Luc Gasparini, Directeur territorial Enedis Loir-et-Cher, Bernard Tèagnoli, Directeur délégué EDF commerce Grand Centre.

péréquation tarifaire, la solidarité, la cohésion sociale et l'optimisation territoriale. Dans ce cadre, Enedis s'engage sur un ambitieux programme d'investissements pour un réseau de distribution d'électricité de qualité. Le contrat fixe des objectifs pour la desserte en électricité (maîtrise des coupures, qualité de la tenue de la tension...). Il re-

pose en outre sur une gouvernance partagée des investissements sur le réseau de distribution d'électricité, basés sur une vision à long terme du devenir des ouvrages de la concession.

EDF réaffirme son engagement pour une relation client de qualité. Le contrat précise en particulier le rôle du fournisseur pour accompa-

gner les usagers dans la maîtrise de la demande en électricité, ainsi que son rôle vis-à-vis des clients les plus fragiles. Un chapitre complet est également consacré à la communication des données relatives à la concession pour apporter une information de qualité à l'autorité concédante.

J-C.D



PARRAINAGE

ILC franchit une étape dans la professionnalisation de son accompagnement



L'association Initiative Loir-et-Cher (ILC) est un partenaire actif des TPE/PME qui met en œuvre des moyens financiers et humains pour accompagner l'entrepreneur vers la réussite de son projet d'entreprise. Les services, les conseils et l'accompagnement dispensés par ILC aux chefs d'entreprise sont gratuits. Fin 2012, ILC mettait en place un système de parrainage et, en 2016, un comité de suivi qui ont fait leurs preuves : les entreprises suivies ont un taux de pérennité à 3 ans de 92 % (75 % pour les autres).



Les membres du comité d'animation des parrains/marraines : De g. à dr. François Depasse, Roseline Leguereau, Philippe Jarroir, Jean-Louis Fidric.

“ Si vous êtes chef d'entreprise, cadre actif ou retraité et que vous souhaitez rejoindre le réseau, n'hésitez pas à contacter Initiative Loir-et-Cher ! ”

En 2020, le parrainage se professionnalise davantage et se restructure

Les besoins des entrepreneurs sont variables en fonction de la typologie des entreprises et du profil des entrepreneurs. Les parrains/marraines eux-mêmes ont besoin d'élargir leurs connaissances de base pour étendre

leur spectre d'analyse des entreprises qu'ils sont chargés d'accompagner. Sur notre département, un comité d'animation des parrains/marraines a été récemment créé. Il s'agit de développer des liens entre les bénévoles et les bénéficiaires. Des formations et des réunions d'informations, complétées par des outils, sont génératrices de montée en compétences.

Le comité d'animation des parrains/marraines est constitué de quatre personnes qualifiées qui se répartissent la tâche sur quatre zones géographiques du département : Philippe Jarroir et François Depasse sur Blois,

Roseline Leguereau sur Vendôme et Jean-Louis Fidric sur Romorantin. Leur rôle consiste aussi à détecter d'éventuelles faiblesses sur certaines expertises et de les compenser : soit par l'apport d'un expert issu des rangs d'ILC, soit en faisant appel à une aide extérieure.

J.-P.T.

Initiative Loir-et-Cher
Maison des entreprises
16 rue de la Vallée Maillard
41000 Blois

Tél. 02 54 56 64 17
www.initiative-loir-et-cher.fr



Rappel des missions d'ILC

- Un accueil professionnel pour tous les entrepreneurs ;
- Un accompagnement dans la finalisation du business plan ;
- Un comité d'agrément pluridisciplinaire et bienveillant pour conseiller et décider du prêt d'honneur ;
- Un suivi du projet pour favoriser la pérennité et la croissance de l'entreprise ;
- Un accompagnement avec des bénévoles experts en entrepreneuriat : les parrains/marraines.

100% SERVICE
100% QUALITÉ

Une signature de référence pour tous vos projets

7/7 - 24h/24



8, rue Louis et Auguste Lumière
41000 BLOIS
02 54 43 49 14

pelle-electricite.fr



Zac des Courtis 2 allée Ernest Nouel
41100 VENDÔME
02 54 77 66 10

callac-electricite.fr



2 rue des écoles
41100 BLOIS
02 54 78 02 78

broudic-plomberie.fr



ENGAGEMENT CITOYEN

Protection 24, un acteur local engagé !

Acteur incontournable de la Télésurveillance situé à Vineuil, Protection 24, s'engage au quotidien à défendre ses valeurs et son appartenance au Loir-et-Cher en apportant son soutien, aux associations locales, qui œuvrent auprès des plus démunis ou des enfants malades, et aux clubs sportifs qui portent fièrement nos couleurs.

PUBLI INFORMATION

Actions 2019

sport



Protection 24 renforce son soutien à l'ADA Blois, en intégrant la tenue officielle de l'équipe première pour la saison 2019/20.



Protection 24 devient partenaire maillot des équipes fanions masculines et féminines de l'AAJB volley Blois.



Sponsoring du tournoi annuel dédié aux 4^e série organisé par le Club de Tennis de Saint Gervais.



Sponsoring des Championnats de France 4^e et 2^e série délocalisés à Blois.

humanitaire



Dons d'oranges, collecte de jouets avant Noël et remise d'un chèque pour aider les restaurants du cœur dans leurs actions.



Soutien financier pour aménager Dharma City 2 Pensionnat pour les jeunes filles de Bali en situation précaire.



Achat de 250 tee-shirts pour soutenir Magie à l'hôpital dans ses actions auprès des enfants hospitalisés.



Achat d'oranges dont les fonds récoltés permettent le financement d'activités à destination de la jeunesse.

24
protection

GRUPE BNP PARIBAS

**CAMBRIOLAGE
INCENDIE
HOME-JACKING
AGRESSION**

?

NOUS AVONS LA SOLUTION

Made in
Loir-et-Cher

PROTECTION 24 628 avenue du Grain d'Or - 41350 Vineuil www.protection24.com **0 801 23 20 24** Service & appel gratuits

Protection 24, S.A. au capital de 3 672 000 € - RCS 420 127 128 Blois - Siège social : 628 avenue du Grain d'Or, 41350 Vineuil. Protection 24 est titulaire de l'autorisation d'exercer n° AUT-041-2112-12-11-20130362101 délivrée le 12 décembre 2013 par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité. «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient». Station Centrale de Télésurveillance certifiée APSAD type P3 sous le n° 162.00.31.ML19531 - 06/2019. Crédits photo : Adobe Stock



REMISE DE DIPLÔMES



Les formations du Bâtiment en pleine mutation

La cérémonie de remise de diplômes aux jeunes majors de promotions ainsi qu'aux apprentis méritants des différentes filières dispensées par le BTP CFA de Blois, s'est déroulée le 13 décembre à Cap'Ciné sous la présidence d'Antonio Lorenzo.

5 plateaux ont accueilli les jeunes qui ont été distingués dans leur catégorie accompagnés de leurs maîtres d'apprentissage :

- le pôle fluides/métaux ;
- le pôle gros œuvre/finitions ;
- le pôle bois ;
- les apprentis méritants des membres de la Légion d'honneur ;
- le Lions club Blois Doyen récompense quatre jeunes méritants.

L'apprentissage en alternance, école de la vie

Christophe Delmur, directeur du BTP CFA de Blois, énonce quelques chiffres pour planter le décor : En 2019, 540 jeunes et 350 adultes ont fait confiance à l'apprentissage et au BTP CFA de Blois pour les former. Christophe Delmur évoque l'esprit de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, qui impose une réelle adéquation entre les besoins des entreprises et l'offre de formation des CFA. La réforme impose aussi une indispensable démarche qualité au service de la professionnalisation des jeunes et de la formation des salariés des entreprises. L'établissement de Blois affiche 78 % de réussite aux examens. 70 % des jeunes sont recrutés en fin de formation.

L'obtention du premier diplôme n'est que le début d'une vie professionnelle

80 % des jeunes qui entrent au BTP CFA continuent leur formation au-delà de leur premier diplôme. Franck Prêtre, Secrétaire général BTP CFA Centre-Val de Loire l'exprime par ces mots : « Nous entrons dans une nouvelle ère plus orientée vers l'approche des compétences que vers le diplôme ». Le système de formation qui se met en place dans le cadre de la réforme de l'apprentissage vise une intégration prioritaire dans l'emploi. Il permet aujourd'hui de définir des parcours personnalisés avec des possibilités permanentes d'entrées et de sorties en formations tout au long de l'année. L'ancien système était rythmé par le calendrier scolaire. Ainsi, les entreprises peuvent intégrer, par des biais différents, un parcours de formation qui peut passer par des titres d'apprentissage, tout en ayant une volonté de s'inscrire dans une trajectoire qui peut être un bac +, un post-bac, éventuellement les filières qui définissent des licences professionnelles.

Création de nouveaux titres professionnels pour 2020

60 % des métiers de demain ne sont



pas encore présents dans nos systèmes de formation et 5 % des jeunes s'orientent vers la transition énergétique et la performance énergétique. Le BTP CFA doit accompagner ce mouvement en bâtissant des formations adaptées. La domotique a le vent en poupe, les systèmes anti-intrusion, la vidéo-surveillance, les micro-modules, l'utilisation des téléphones et des tablettes... constituent une forte demande des clients. Pour répondre aux besoins de ces nouvelles compétences, la Fédération française des entreprises de génie électrique et énergétique (FFIE) a rejoint la Fédération française du bâtiment (FFB) sous forme d'une section professionnelle. Les représentants de la FFIE et le BTP CFA de Blois ont construit ensemble un titre professionnel « technicien électricité et domotique du bâtiment » destiné à faire évoluer les compétences des électriciens. Lors de la soirée, un chèque de 50 000 euros a été remis à Christophe Delmur, directeur du BTP CFA de Blois par le représentant de la FFIE pour créer cette formation.

Une autre formation ouvrira le 3 février 2020 : le titre professionnel « Chef d'équipe gros œuvre ». Bertrand Lasnier, président de la société Lasnier, nous le présente : « Ces dix dernières années, nos métiers ont plus évolué que pendant les trente années précédentes. On parle de montée en compétence ». Devenir chef d'équipe n'est plus seulement une compétence technique de terrain, c'est aussi apprendre à manager, à encadrer, à communiquer, à réceptionner un chantier...

La participation à des concours

En 2019, 14 jeunes du BTP CFA de Blois ont participé au concours des meilleurs ouvriers de France (MAF). Ils ont obtenu 2 médailles d'argent régionales, 2 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 3 médailles de bronze départementales.

En octobre 2019, le BTP CFA de Blois, pour préparer les épreuves régionales des Olympiades des métiers, a procédé à la sélection des meilleurs jeunes de chaque profession formés dans l'établissement. Les épreuves régionales se dérouleront les 26, 27, 28 mars 2020 au même CFA BTP de Blois. Une centaine de candidats y participeront : apprentis, compagnons, lycéens.

La mobilité professionnelle européenne

Depuis plus de quinze ans, le CFA conduit des projets européens. 76 apprentis du BTP CFA de Blois sont partis soit en Norvège, en Allemagne, en Italie, ou aux Pays-Bas... pour une immersion totale en entreprise ou sur des chantiers-écoles. Au niveau régional, ce sont 200 jeunes qui sont concernés par cette mobilité européenne. Ils sont amenés à approcher d'autres cultures, d'autres techniques de travail... La mobilité professionnelle fait partie de la pédagogie.

La valorisation de l'apprentissage via la formation « Apprentis scène »

Il s'agit de faire se rencontrer le monde du théâtre et celui de l'apprentissage. De petits groupes d'apprentis sont initiés par un metteur en scène professionnel qui leur apprend à écrire une scénette de quelques minutes qui parlera de leur futur métier. Ils la présenteront sur la scène d'un théâtre parisien.

Ce sont 20 heures de formation, 2 h de théâtre comportemental, 15 h d'atelier théâtre et des répétitions en travail commun. 80 % des entreprises affirment que le comportement de leurs apprentis s'en trouve transformé : elles constatent une meilleure organisation de leur travail et de la gestion de leur temps, une meilleure écoute aux autres, un meilleur sens du travail en équipe... qui se résume par un meilleur savoir-être.

J.-P.T.

BTP CFA

34 rue Bernard Darada

41000 Blois

Tél. 02 54 90 34 56



Pôle fluides / métaux.



EXPERIENCE

Marathon étudiants de la création d'entreprise

Pour sensibiliser les étudiants à la création d'entreprise, la Chambre de métiers et de l'artisanat de Loir-et-Cher a organisé son 5^e Marathon étudiants de la création d'entreprise, en partenariat avec Agglopolys et la Banque Populaire Val de France.

Le Marathon étudiants de la création d'entreprise proposé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loir-et-Cher a rassemblé 54 étudiants de 4 établissements (CFA Interprofessionnel, CFA BTP41, du lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme du Val de Loire, et de la section Design du lycée Camille Claudel) au Lab Agglopolys, le 21 novembre. Répartis en 6 équipes de 9 étudiants des différentes formations, ils devaient travailler sur des projets de création d'activité nouvelle (produit et/ou service), sur le thème « *Vivre ma ville autrement* ». Chaque étudiant a pu apporter sa contribution au montage du projet, comme dans une entreprise. Ils ont été guidés par un conseiller de la chambre de métiers et se sont appuyés sur des outils papiers et numériques. Un travail intense et non-stop de 10 h, avec une présentation des projets et une argumentation devant un jury de professionnels.



L'équipe porteuse du projet « Abri Heat » a remporté le premier prix.

Attentif à l'originalité de l'idée et à la façon dont a été travaillé le plan d'activité, ils ont décerné deux prix. Le premier prix a été remporté par

l'équipe porteuse du projet « Abri Heat » : une solution d'abri bus tempéré. Et un prix « *coup de cœur* » a été décerné au projet « *Discover-*

ride » : une application pour la location de trottinettes électriques.

C.C-S

EXPERTS-COMPTABLES

Les Experts-Comptables se forment au droit du cautionnement

L'Assemblée Générale annuelle de la chambre départementale des Experts-Comptables du Loir-et-Cher s'est déroulée le 26 novembre au Manoir de Bel-Air à Saint-Dyé-sur-Loire. L'occasion de dresser un bilan de l'actualité de la profession. Et d'annoncer un changement de présidence, puisque c'est Sylvie Kolb, expert-comptable établie à la Ferté-Saint-Cyr qui succède à Coralie Cotinot à la tête de la chambre départementale.

L'occasion aussi pour les experts-comptables présents, de bénéficier de l'expertise et des conseils de Maître Olivier Berron, avocat au « Barreau de Blois » sur le droit du cautionnement. Lors de sa conférence dont le thème était « Les garanties données par les dirigeants d'entreprises », Maître Berron est intervenu sur le sujet de la caution dirigeante.

Il n'est en effet pas rare que les banques demandent aux dirigeants de se porter caution à titre personnel pour un prêt effectué pour son entreprise.



Maître Olivier Berron.

Le cautionnement est un système juridique complexe qui doit trouver un équilibre, et protéger aussi bien la banque de sa prise de risque quand elle établit un prêt bancaire, que l'investisseur qui se porte garant à titre personnel.

Cette recherche d'équilibre est toute la question du droit du cautionnement.

“ Nous avons un devoir de conseil auprès de nos clients ”

Aussi, les experts-comptables ayant « le devoir de conseiller les clients, chefs et futurs chefs d'entreprises et de les alerter sur la négociation du taux du prêt bancaire mais aussi du système de cautionnement pris auprès des banques », la conférence avait pour but de leur donner quelques clés et informations concrètes pour pouvoir exercer ce devoir de conseil auprès de leurs clients.

En effet, « la caution dirigeante est

présumée être une caution avertie. Le dirigeant est supposé disposer d'un degré de connaissance suffisant sur la situation de la société cautionnée, lui permettant d'être informé sur les risques encourus au regard de sa capacité financière et de la rentabilité de l'opération garantie. »

Ainsi, quelques points importants doivent être étudiés et connus par le dirigeant, avec l'aide de son expert-comptable, avant tout engagement auprès d'une banque :

- Le dirigeant qui se porte caution lui-même peut négocier avec sa banque la durée et le montant du cautionnement (afin de partager les risques avec la banque)
- Il est important de vérifier que le cautionnement pris n'est pas disproportionné au regard des capacités financières de la caution.

Pour en savoir plus : www.experts-comptables-orleans.fr



CONCOURS

Lancement de la deuxième édition du concours « *Innover pour les seniors en Vendômois* »

La filière « silver économie » regroupe l'ensemble des professionnels qui participent au développement des produits et des services destinés aux plus de cinquante ans. Elle est source d'opportunités de croissance, de production et d'emploi pour le territoire : de nombreux secteurs sont concernés : l'habitat, les transports, la santé, les services à la personne, la sécurité, les loisirs, ...

Sur le plan national, la « silver économie » est désignée depuis 2013 comme filière industrielle prioritaire par les pouvoirs publics et sur l'arrondissement de Vendôme, cette filière représente plus de 1 000 emplois et une centaine de professionnels.

Face aux opportunités de développement, la communauté d'agglomération Territoires vendômois a souhaité structurer cette filière en associant les acteurs économiques et les partenaires du territoire.

La démarche a été lancée fin 2015 avec la constitution d'un groupe de travail dont l'objectif était de définir un plan d'actions de manière collaborative pour le développement de la filière en Vendômois. Depuis, un réseau d'acteurs économiques animé par Territoires vendômois s'est régulièrement réuni pour mettre en œuvre le plan d'actions.

Début 2017, ce réseau a abouti à la création d'une association dénommée SEVe (Seniors économie en vendômois) qui regroupe une trentaine d'acteurs locaux de la « silver économie ».

L'association SEVe a pour vocation

- de favoriser les conditions du bien-vieillir ;
- de satisfaire les besoins en services et produits destinés aux seniors et à leur entourage ;
- de faire émerger, promouvoir et développer les activités de la filière en Vendômois ;
- de favoriser l'attractivité et l'économie du territoire sur l'axe stratégique de la silver économie.

Elle s'adresse aux plus de cinquante ans pour les orienter et les conseiller sur les produits et les services qui leur sont destinés, ainsi qu'aux professionnels de la filière silver économie. Elle est constituée d'un regroupement d'entreprises, d'établissements publics et d'associations de divers secteurs d'activités ainsi que de représentants de seniors. L'intérêt commun et la coopération permettent à l'association SEVe de participer au développement économique local.



Les lauréats 2019.

“ Lancement du concours « *Innover pour les seniors en Vendômois* » ”

Dans le cadre du plan d'actions de développement de la filière silver économie, Territoires vendômois et SEVe encouragent l'innovation en organisant la deuxième édition du concours *Innover pour les seniors en Vendômois*.

Les objectifs visés sont les suivants :

- favoriser la création de produits et de services à destination des seniors ;
- proposer des idées novatrices répondant aux besoins identifiés pour améliorer le bien-vieillir en Vendômois dans les domaines de l'habitat, du tourisme, de la santé, de l'accès au numérique, de l'alimentation et de la mobilité ;

- préserver l'autonomie des seniors ou l'améliorer et favoriser le lien social, dans ces domaines cibles.

Les dotations proposées se répartissent entre Territoires vendômois et SEVe

- deux lauréats seront désignés ;
- dotation financière de Territoires vendômois : 2 500 euros pour le premier prix et 1 500 euros pour le second prix ;
- pour les deux lauréats, soutien en moyens matériels de Territoires vendômois : accès à l'espace coworking Outremer ou à un bureau au sein de la pépinière d'entreprises offert pendant six mois ;
- soutien en moyens matériels de SEVe pour les deux lauréats : adhésion à l'association offerte pendant un an ; aide gratuite à la mise en place et collaboration avec les lauréats pour le développement du projet par les adhérents de SEVe sous forme de

conseils, de partage d'expériences, d'aide à l'intégration sur le territoire ;

- accès au Comité d'usagers seniors pour tester les innovations des deux lauréats.

Le jury, présidé par le Vice-président de Territoires vendômois en charge du développement économique et composé d'un représentant du Conseil d'administration de SEVe ainsi que d'un membre du comité d'usagers seniors, étudiera les projets lors d'une séance de présélection. Le classement des lauréats se fera par un jury final qui prendra sa décision après avoir auditionné les candidats présélectionnés.

Le concours est ouvert à tous : particuliers, entreprises, collectivités, associations ou créateurs d'entreprise.

Dates clés

- lancement du concours : jeudi 28 novembre 2019 ;
- **date limite de dépôt des candidatures : vendredi 31 janvier 2020** ;
- jury de présélection : première quinzaine de février 2020 ;
- audition des candidats et jury final : de mi-février à mi-mars 2020 ;
- remise des prix : avril 2020.

Le dossier de candidature et le règlement du concours sont téléchargeables sur le site de la direction du Développement économique de Territoires vendômois ainsi que sur celui de SEVe.

Le dossier de consultation peut également être obtenu par simple demande à : sandra.gigou@territoiresvendomois.fr

Communauté d'agglomération Territoires vendômois
Direction du Développement économique
Hôtel de ville et de communauté
Parc Ronsard - BP 20107
41106 Vendôme Cedex

Tél. 02 54 89 41 81
sandra.gigou@territoiresvendomois.fr
www.vendome-developpement.com

SEVe - Seniors économie en Vendômois
Hôtel de ville et de communauté
Parc Ronsard
41106 Vendôme Cedex

Tél. 06 69 92 65 84
contact@seve41.fr
www.seve41.fr



Les lauréats 2019.



INITIATIVES

La filière du numérique mise en avant

Le Maïf numérique tour s'est arrêté à Blois avec son camion, du 2 au 4 décembre, sur le parking de l'entreprise Delphi technologies. Un évènement en partenariat avec la Maison de l'emploi du blaisois dans la poursuite de leurs actions pour le développement des compétences numériques.

Le site de l'entreprise Delphi technologies a accueilli pendant 3 jours le camion de la Maïf, dans le cadre de son « numérique tour » de France. Entamé depuis juin 2017, il vise à sensibiliser différents publics aux opportunités et aux risques de l'outil numérique. À bord de ce camion équipé d'outils interactifs innovants et ludiques, des séances numériques sont proposées pour présenter les nouveaux métiers, mais aussi découvrir des outils innovants et ludiques comme le robot humanoïde Nao, des écrans interactifs au sol et aux murs, ou encore s'initier à la programmation et la manipulation de microscopes. En parallèle, la Maison de l'emploi du blaisois a réuni, le 4 décembre, 26 partenaires porteurs d'initiatives dans la filière du numérique en un « village » afin de présenter leurs actions, leurs outils, l'offre de formation dans le supérieur, ainsi que les opportunités de carrière à des lycéens, des demandeurs d'emploi, des salariés en réorientation ou encore des jeunes en insertion professionnelle. « Cette action est menée dans la continuité de ce que nous



Le « village du numérique » s'est installé sur le parking de l'entreprise Delphi technologies.

avons déjà fait pour donner de la visibilité à la filière du numérique », précise Sylvia Sanchez, directrice de la Maison de l'emploi avant de poursuivre : « Il faut que les jeunes puissent mieux comprendre et maîtriser les outils et emplois du numérique car les besoins sont exponen-

tiels ». En effet, l'évènement était organisé dans le cadre du plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans l'industrie numérique sur le territoire du blaisois. « L'objectif est de montrer toutes les énergies des collectivités, associations et entreprises qui se

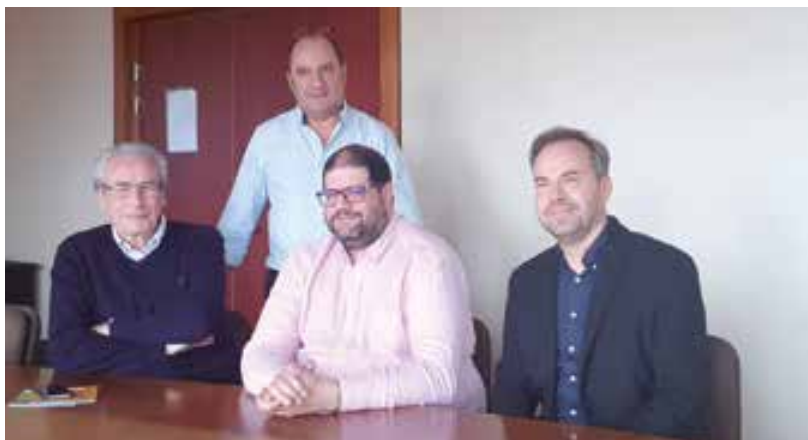
« Il faut que les jeunes puissent mieux comprendre et maîtriser les outils et emplois du numérique car les besoins sont exponentiels »

mobilisent pour l'attractivité du territoire car la filière du numérique est celle qui crée le plus d'emploi, avec au niveau national, 38 000 emplois nets créés », indique Benjamin Vétélié, président de la Maison de l'emploi du blaisois. Certains exposants avaient également mis à disposition des drones, des robots, un casque de réalité virtuelle ou encore préparé un escape game pour rendre la visite plus ludique.

AIDE AUX ENTREPRISES

Lancement d'un nouveau dispositif : le FIDEC Digital et Numérique

Le Fonds pour le Développement des Entreprises en Croissance du Loir-et-Cher (FIDEC) a été créé en 2013. Présidée par Jean-Baptiste Anginot (également vice-président de la CCI), l'association est composée de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher, des organisations patronales, d'entreprises, de la Banque de France. Elle a pour but de favoriser le développement des entreprises du département (en priorité des secteurs de l'industrie et du service aux entreprises) grâce à une aide financière. Un premier outil a été mis en place à son origine : le FIDEC CROISSANCE. 1 675 000 € ont été distribués, sous forme de prêt d'honneur, pour permettre à des entreprises de se développer. Afin d'aider les entreprises à prendre le virage du digital et du numérique, l'association crée au-



Jean-Christophe Despres, Conseiller FIDEC ; Jean-Pierre Bichon, ancien banquier ; Franck Bataille, président-fondateur d'Agitys et David Henin, expert-comptable, membres du comité d'agrément.

jourd'hui un nouveau dispositif : le FIDEC DIGITAL ET NUMERIQUE. Sur le même principe que le FIDEC CROISSANCE ce dispositif est un prêt d'honneur (sans intérêt ni garantie), pour un montant allant de 20 000 à 50 000 €, remboursable en 3 ans après un différé de 2 ans. À la dif-

férence du FIDEC CROISSANCE, ici le prêt d'honneur n'est pas conditionné à un prêt bancaire. Ce prêt a pour objectif d'aider les entreprises à financer leur transformation digitale, comme, par exemple, les projets de dématérialisation, d'accompagnement vers

la GED (Gestion électronique des documents) ou encore de création d'un CRM (customer relationship management). La loi de finances pour 2020 prévoyant une obligation progressive de la facturation électronique entre 2023 et 2025, les entreprises ont en effet tout intérêt à anticiper et prévoir leur virage numérique.

Après le dépôt de son dossier, l'entreprise présente son projet devant un comité d'agrément (composé de chefs d'entreprises, d'experts-comptables et de banquiers) puis la décision d'acceptation ou non du dossier est rendue sous 48h.

Pour tout renseignement complémentaire :
Jean-Christophe Despres
 Conseiller Transmission
 Gestion Finances
 CCI du Loir-et-Cher / FIDEC
j-cdespres@loir-et-cher.cci.fr
 06 82 58 93 32



FORMATIONS

PUBLI INFORMATION

Campus La Providence à Blois, un partenariat école-entreprise gagnant

Plus de 1000 lycéens, étudiants et stagiaires, de la 4^e au Bac +3, sont engagés dans l'une des 3 filières de formation (tertiaire, sanitaire et sociale ou énergie et numérique) du Campus. En effet, celui-ci intègre un lycée professionnel, un lycée technologique, un pôle d'enseignement supérieur et un centre de formation continue (IFC-PRO).

Les entreprises sont des partenaires essentiels dans le parcours de formation.

Implication dans des projets

Des partenariats sont noués pour la réalisation d'actions professionnelles impliquant des élèves ou des étudiants. Par exemple, les élèves de BAC PRO Gestion Administration étaient en charge de l'accueil et de l'administration d'un questionnaire lors du salon « *bonjour la retraite* » porté par la CARSAT. Ou encore des étudiants ont réalisé une étude pour une collectivité dans le cadre d'un diagnostic préalable à un projet.

Participation à l'aide à l'orientation

Les visites d'entreprises, la présence de professionnels lors de forums des métiers ou d'événements de type speed-dating, organisés sur le Campus, apportent un éclairage d'expériences et d'expertise essentiel d'appréhender une réalité métier.

Développement des compétences

L'accueil des apprenants lors des périodes de formation en entreprise permet l'acquisition, l'enrichissement de compétences en situation réelle.



C'est une étape clé du parcours de formation.

L'importance de la qualité de la relation avec les acteurs économiques, est le gage de réussite pour les élèves, étudiants et stagiaires dans leurs parcours de formation.

Aussi, au sein du Campus, une Cellule École Entreprise (CREE) composée de représentants d'entreprises et d'enseignants se réunit pour échanger sur les besoins du territoire et des entreprises pour nous permettre de faire évoluer notre offre de formation.

“ Nos formations professionnelles et technologiques sont des voies d'excellence pour la réussite des jeunes ”

La collecte de la Taxe d'Apprentissage permet au Campus d'acquérir du matériel pédagogique adapté et innovant comme la réalisation du plateau technique du nouveau BTS Systèmes Numériques Informatique et Réseaux ouvert lors de cette rentrée 2019.

Les portes ouvertes sont l'occasion de rencontrer les acteurs du Campus et d'envisager des collaborations futures.

Elles ont lieu les **vendredi 7 février 2020 de 17 h à 21 h et le samedi 8 février 2020 de 9 h à 13 h.**

Contact : info@lapro.org
Site internet : www.lapro.org

INSCRIPTIONS

PUBLI INFORMATION

École et collège Sainte-Marie de Blois : cap sur 2020 !

Il est possible d'inscrire les enfants dès maintenant pour la rentrée 2020-2021.

Les inscriptions sont lancées avec des projets innovants pour l'année 2020-2021 en lien avec les lycées Notre-Dame des Aydes et la Providence qui perdureront ces actions.

L'établissement s'est vu décerné en novembre le label d'école engagée dans l'éducation à la relation, fruit de formations et d'actions menées depuis 7 ans.

Côté école

L'école primaire est dans une démarche de label « *Eco-École* » et de multiples actions sont menées autour de 3 axes pour cette année ; le gaspillage, la santé et la solidarité. Un des résultats visible sera l'arrivée d'un composteur livré par Agglopolys début janvier à l'école.

Côté collège

Des classes à thèmes seront dévoilées dans le prochain numéro et lors des portes ouvertes qui se tiendront le **samedi 8 février 2020 de 9 h 30 à 16 h 30 : venez nombreux !**



Fête de notre Sainte Patronne au collège, le lundi 9 décembre dernier. Messe le matin suivie d'une flash mob et d'un goûter.



Pour la première fois cette année, l'institution Sainte-Marie sera présente au salon de l'internat à Paris les 1^{er} et 2 février 2020. L'internat accueille collégiens et collégiennes dans un cadre familial et bienveillant : un internat à taille humaine, chambres individuelles, des activités variées le mercredi après-midi encadrées par la Communauté Saint Martin, tuteurat assuré par des lycéens de Notre-Dame des Aydes.

Une attention particulière a été apportée à la qualité de la restauration, aussi un nouveau chef (La Carte de Midi) prendra les rênes dès janvier 2020 pour le grand plus grand plaisir de nos papilles. « *Les repas seront cuisinés sur place avec des produits locaux et de saison* », indique la directrice.

Visitez le site Internet : www.smb41.fr



BILAN

Accidents du travail et maladies professionnelles en région Centre-Val de Loire : bilan 2018

Les dernières statistiques sur les accidents du travail et les maladies professionnelles régionales viennent d'être publiées par la Carsat* Centre-Val de Loire. Bilan en demi-teinte.

En 2018, selon les chiffres récents publiés par la Carsat Centre-Val de Loire, les accidents du travail avec arrêt ont augmenté de 3,5 %, s'élevant à 25 066, et les maladies professionnelles avec arrêt ont diminué de 4,8%. On en compte ainsi près de 1500. « L'année 2018 s'est achevée sur une note en demi-teinte, avec un nombre d'accidents du travail qui a augmenté par rapport à 2017. Quant aux maladies professionnelles, elles sont en recul de manière plus significative que les années antérieures. Ces chiffres illustrent l'importance pour la Carsat de poursuivre les actions qu'elle mène en faveur de la santé et sécurité au travail auprès des entreprises. », commente Christel Vassalle, directrice des Risques professionnels et de la Relation Entreprise à la Carsat Centre-Val de Loire.



Malgré une augmentation des accidents du travail entre 2017 et 2018, la tendance sur les 15 dernières années est à la baisse, preuve que les efforts de sensibilisation de la Carsat Centre-Val de Loire portent leurs fruits.

Accidents du travail : un risque global en hausse

Avec une moyenne de 38,5 accidents pour 1 000 salariés en 2018, le nombre d'accidents du travail évolue légèrement à la hausse par rapport à 2017. Parmi les secteurs les plus touchés, on trouve l'aide et les soins à la personne, le BTP (même si la fréquence des accidents du travail dans le secteur du BTP a diminué de près de 2 points entre 2017 et 2018 pour atteindre 63,3 accidents pour 1 000 salariés) et l'intérim.

Depuis 15 ans, la tendance générale des accidents du travail est à la baisse.

La manutention et les chutes, principales causes d'accidents du travail

Première cause d'accident du travail : les manutentions manuelles qui représentent 30 % du total des accidents. Les chutes (de hauteur ou de plain-pied) sont la cause de 26 % des accidents, l'outillage à main, 7 %. Les autres causes (37 % du total des accidents) sont liés à de la manu-

tention mécanique ou à une origine extérieure (humaine, animale, végétale...).

Une évolution importante des accidents de trajet

+ 11,2 % : c'est la hausse sensible du nombre d'accidents de trajet (3 053) entre 2017 et 2018. Plus de la moitié des accidents de trajet est liée au risque routier.

Maladies professionnelles : une tendance à la baisse qui se poursuit

Depuis 2015, le nombre de maladies

professionnelles reconnues diminue régulièrement, soit une baisse de 7,8 % sur les quatre dernières années. Cette tendance est essentiellement le reflet de la baisse des troubles musculo-squelettiques (TMS) (-3,7% entre 2017 et 2018) après une hausse de 4,4 % constatée entre 2016 et 2017. De plus, les maladies liées à l'amiante diminuent toujours rapidement (-21 % entre 2017 et 2018). A contrario, le nombre de maladies professionnelles "hors tableau" (risques psychosociaux par exemple) progresse d'année en année.

Point commun aux accidents du travail et aux maladies professionnelles : leur coût humain, avec des conséquences souvent douloureuses, voire dramatiques, et leur coût financier pour l'Assurance Maladie : 208 millions d'euros et 1,7 million de jours d'arrêt.

E.C

* Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail



PRÉVENTION

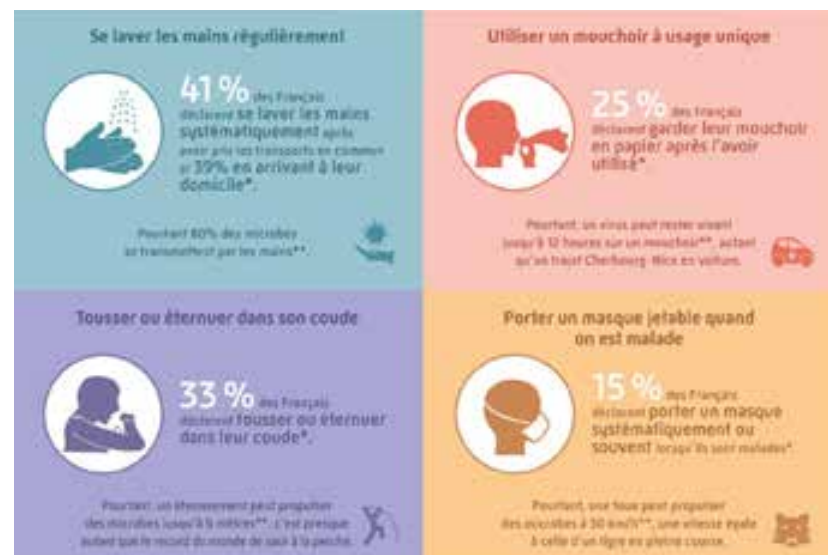
Les gestes barrières contre les virus de l'hiver

Les virus de l'hiver font leur retour. Très contagieux, ils surviennent régulièrement sous forme d'épidémies, comme c'est le cas depuis quelques jours pour la bronchiolite et chaque année pour la grippe. Pour s'en protéger et limiter leur propagation, il est important que chacun mette en place quatre gestes simples et indispensables appelés aussi « gestes barrières ». Or ceux-ci restent encore insuffisamment appliqués*. Afin d'encourager l'adoption de ces gestes barrières, l'Assurance Maladie, en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé Publique France, a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation le 6 décembre 2019.

Des gestes simples permettent de

réduire la propagation des infections hivernales. « L'application des gestes barrières concerne tout autant les personnes encore non-infectées, que les personnes infectées pour éviter qu'elles ne transmettent les virus » précise le Docteur Pierre Parneix, médecin de santé publique et d'hygiène hospitalière au CHU de Bordeaux. Ci-contre les gestes essentiels pour éviter les contaminations :

*Etude BVA pour l'Assurance Maladie - Connaissance et comportement sur les gestes barrières - octobre 2019 - Etude omnibus sur Internet auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes âgées de 18 ans et plus réalisée entre le 15 et 27 novembre 2019.



** Santé Publique France



CONJONCTURE

La mutation numérique toujours au cœur de l'innovation

L'ensemble de l'économie nationale et régionale poursuit sa numérisation, mais de façon hétérogène

Le numérique se situe au centre des organisations stratégiques publiques de développement économique. De nouvelles perspectives de croissance se profilent grâce à des outils qui transforment en profondeur les échanges d'informations en entraînant de nouveaux modes de production et de consommation.

En région Centre-Val de Loire (CVL), l'économie numérique représente 27 400 emplois, soit 2,8 % de l'emploi régional (chiffres 2015). Une part inférieure à celle des autres régions de province (3 %).

Les emplois du numérique se concentrent dans les métropoles où les entreprises trouvent un environnement plus propice à leur développement. Orléans et Tours font partie des plus petites métropoles françaises, ce qui explique que la part d'emplois directement liés au numérique soit inférieure aux autres régions.

En termes d'emploi total : sur les 22 métropoles de l'Hexagone, Tours se classe 18^e et Orléans 20^e parmi les zones d'emploi.

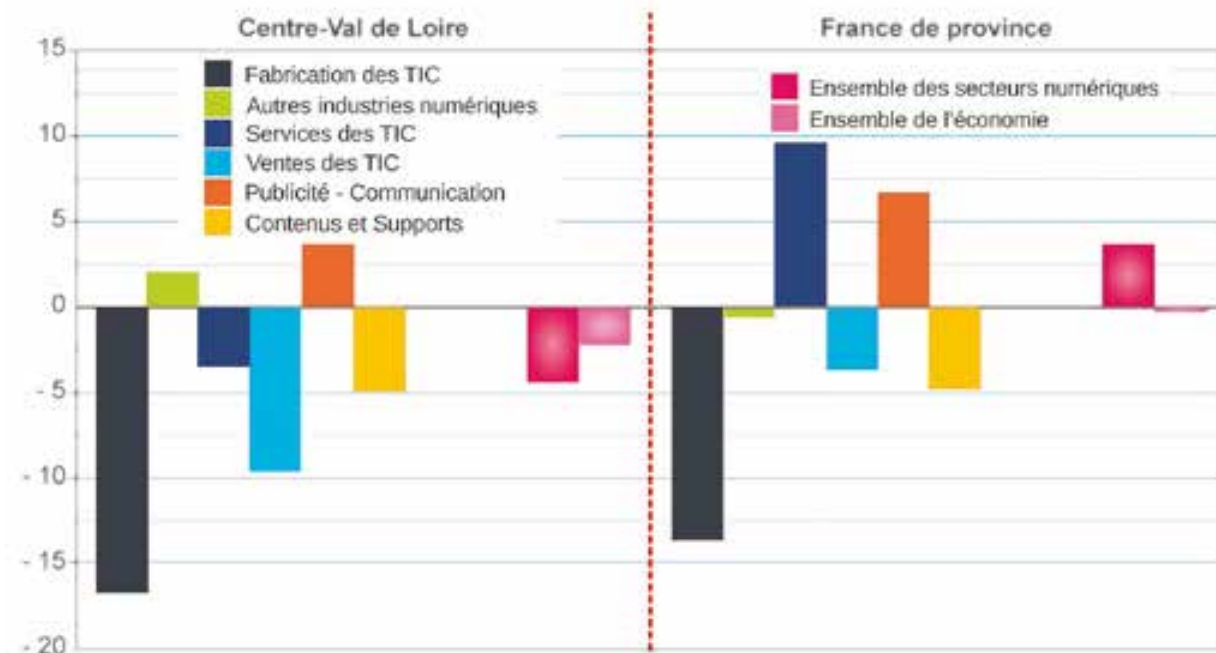
Pour les emplois du numérique : sur les 22 métropoles de l'Hexagone, Tours se classe 13^e et Orléans 16^e parmi les zones d'emploi.

Tours et Orléans concentrent 43 % des emplois régionaux mais 62 % de l'emploi numérique.

Pour autant, Tours et Orléans évoluent différemment. Entre 2010 et 2015, le nombre d'emplois du numérique a diminué de 10 % sur le territoire d'Orléans et progressé de 6,6 % sur le territoire de Tours. Des évolutions qui classent Tours en 9^e position des métropoles en termes de croissance et Orléans 21^e. Ce décrochage des emplois numériques à Orléans concerne l'ensemble des agglomérations situées à moins de 150 km de Paris. Tandis que Tours s'intègre dans une dynamique positive des métropoles et des agglomérations de la façade atlantique.

Dans la région, comme ailleurs, la majorité des emplois du numérique relève des services liés aux Technologies de l'information et de la communication (TIC) : 50 % contre 54 % en France de province. Ce secteur est le plus numérisé : 41,4 % de ces emplois sont des professions

Évolution du nombre d'emplois entre 2010 et 2015 par secteurs du numérique



Champ : salariés et non-salariés au lieu de travail des secteurs numérique.

Source : Insee, Recensement de la population 2010 et 2015 exploitation complémentaire

numériques. Il se compose d'une majorité d'établissements de moins de 50 salariés.

Les secteurs du numérique n'échappent pas aux difficultés économiques régionales

L'emploi recule en Centre-Val de Loire et le secteur de l'économie numérique n'est pas épargné. Entre 2010 et 2015, son nombre d'emplois a diminué de 4,4 % (soit une perte de 1 200 emplois) alors qu'ils progressent en France de province de 3,7 % (voir graphique). Cette perte concerne tous les secteurs, sauf ceux de la publicité-communication et des autres industries. C'est surtout la diminution des emplois dans le secteur des services associés aux TIC qui positionne la région.

Une forte croissance du non salariat dans l'économie numérique

Cette croissance correspond à 600 emplois en 5 ans (+ 21 %). La création du statut d'auto-entrepreneur en 2009, (devenu micro-entrepre-

neur en 2014), a considérablement contribué à cet essor dans le numérique. Les activités numériques nécessitent des compétences toujours plus élevées et qui évoluent constamment. Il est plus rationnel pour les petites et moyennes entreprises de recourir ponctuellement aux services d'un indépendant expérimenté pour des missions déterminées que de recruter un salarié. Le secteur des contenus et supports, et celui de la publicité-communication, représentent respectivement 11 % et 14 % des emplois du numérique*. Ils reposent essentiellement sur un écosystème de petits établissements et d'indépendants.

En Centre-Val de Loire, 12 700 emplois sont des professions numériques. Elles représentent 1,3 % des emplois régionaux (moyenne des provinces : 1,5 %). Les professions numériques résistent mieux que les autres. Comme au niveau national, ce sont les cadres qui progressent (ingénieurs informatiques, chefs de

projets), alors que les emplois moins qualifiés diminuent. Dans la région, les moins de 40 ans représentent 48 % des effectifs (39 % pour les autres métiers). Cette part atteint 58 % dans les domaines de la programmation et des services informatiques. Les hommes occupent trois postes sur quatre et les profils les plus qualifiés sont les plus recherchés : l'offre est plus forte que la demande.

* Par convention, le terme « emploi du numérique » fait référence aux emplois des secteurs d'activités de l'économie numérique et le terme « profession numérique » fait référence aux métiers spécifiques du numérique.

Sources : Insee Analyses, en partenariat avec la Direccte et Dev'up.



RURALITÉ

En 2020, l'État posera les bases de la revitalisation des campagnes

De nombreux villages ruraux ont parfois le sentiment d'être les laissés pour compte d'une politique qu'ils peuvent considérer comme résolument orientée au profit des seules métropoles. Or, la ruralité a de nombreux atouts qui ne demandent qu'à être valorisés et les territoires ruraux attendent des réponses concrètes sur leur avenir.

Pour y répondre, l'État dit être déterminé à agir en actionnant un certain nombre de leviers. Ceci passe par un état des lieux pour ensuite établir des critères d'aides, de soutiens et d'incitations diverses en fonction des zones géographiques.

Le 15 novembre dernier, Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, a réuni 5 ministres, des membres de cabinets ministériels et des élus dans le cadre du premier comité interministériel de suivi de l'agenda rural, lancé en septembre.

Un plan « Petites villes de demain » verra le jour après les élections municipales

Il visera les communes de moins de 20 000 habitants. 173 mesures sont envisagées, qui touchent les domaines de l'agriculture, du commerce, de l'écologie, de l'éducation, des transports, du numérique... Encore faudra-t-il que les maires soient partie prenante et bien informés des nouvelles dispositions législatives pour pouvoir en bénéficier. « Il faut faire connaître davantage nos programmes d'appui » déclare Jacqueline Gourault (1). Parmi les mesures envisagées :

- l'installation de 1 000 cafés avec une aide de 90 000 euros par dossier ;
- création de « Licences IV » gratuites (future loi « Engagement et proximité ») ;
- aides fiscales pour le réaménagement de logements ;
- remboursement partiel par l'État des exonérations fiscales consenties par les communes de moins de 3 500 habitants qui concernent les cotisations foncières des entreprises (CFE) dans les zones de revitalisation commerciale ;

L'objectif est d'installer des équipements qui devront, à un moment donné, se révéler viables (notamment les commerces) ou générateurs de services d'intérêt général pertinents. Pour autant, les maires de communes rurales n'attendent évidemment pas tout de l'État. Certaines ont déjà procédé depuis longtemps à la réimplantation de commerces, multiservices ou non, ou à des formes de mutualisation. Les candidats à l'installation de commerces ont besoin d'être accompagnés dans la jungle des démarches administratives pour l'obtention d'aides, d'autorisations et autres complexités. En particulier quand ce sont des personnes en reconversion professionnelle.



Quid des services publics qui désertent non seulement les villages, mais aussi certains quartiers des villes ?

La réponse de l'État, qui prend forme actuellement, est l'implantation de « Maisons France services ». Elles regrouperont dans un même lieu : les services de La Poste, Pôle emploi, la

Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole... 460 de ces Maisons ouvriront en 2020 et on devrait en compter une par canton d'ici à 2022. Des services complémentaires dans ces locaux pourront s'ajouter à ceux cités. Mais il n'y aura pas une Maison

France service dans chaque village. Ce sont les commerces multiservices indépendants qui assureront, comme c'est parfois le cas actuellement, certains services publics en permettant aux grands opérateurs comme La Poste de conserver une présence sur les territoires sans en assumer les charges.

La désertification médicale

Pour les médecins, plus que les primes d'installation en zone d'intervention prioritaire, c'est la qualité de vie qui est privilégiée. Les Maisons médicales pluridisciplinaires sont une des réponses. Quant à amener un jeune médecin à s'installer en campagne, attirer des stagiaires auprès de médecins proches de la retraite peut permettre à quelques-uns de leur donner envie de leur succéder.

La technologie apporte quelques réponses quand elle peut modifier les pratiques : un diagnostic en visioconférence sécurisée avec un médecin intervenant chaque semaine à la même heure a été mis en place à

Montargis. 2 000 personnes sont prises en charge avec ce système. Vers les Ehpad, public particulièrement fragilisé, on peut envisager des cabinets mobiles équipés...

Les points d'accès au cash

La présence d'un distributeur de billets est un élément important pour une petite commune. Les gens font leurs courses là où ils ont la possibilité de retirer des espèces, surtout les personnes âgées sans moyen de locomotion. La logique bancaire s'établit sur la rentabilité d'un distributeur automatique de billets (DAB), d'autant que ce service est mis en place prioritairement pour les clients

de l'agence bancaire plus que pour l'ensemble de la population. Selon la fédération bancaire française (FBF), l'accès au cash reste efficace dans notre pays avec 54 786 DAB et 23 323 points de délivrance d'espèces (2). Le souci concerne la répartition de ces points sur le territoire. Le paiement par carte est une politique encouragée dans notre pays : il est question de permettre l'utilisation de la carte bancaire pour des paiements à partir de 1 €.

(1) Les Echos, 19 novembre 2019.
(2) Les Echos, 6 mars 2019.

J.-P.T.

Les moyens de paiement au point de vente

	France	Zone euro
Espèces	68 %	79 %
Cartes	27 %	19 %
Autres	5 %	2 %

Les moyens de paiement préférés

	France	Zone euro
Espèces	17 %	32 %
Cartes et autres	66 %	43 %
Pas de préférence	17 %	25 %

Sources : Sondage BCE 2017 auprès de 42 957 personnes de la zone euro.



COMMERCE

Le commerce rural a encore un avenir

Les villages désertés par les commerces et les services publics, sont confrontés à une spirale infernale : les municipalités, qui en ont analysé les raisons depuis longtemps, cherchent quels leviers actionner pour inverser la tendance. Elles se tournent vers les diverses demandes d'aides régionales, d'État, voire européennes... et facilitent concrètement et autant que possible l'implantation de nouveaux commerces. Mais quels sont les motivations des candidats à l'installation ou à la reprise d'un commerce en zone rurale ? Il apparaît que c'est un choix de vie qui a du sens pour eux et qui peut être économiquement viable.

« Près d'ici » à Sambin

Sophie Le Gloan a repris l'épicerie multiservice de Sambin, commune de 944 habitants (Loir-et-Cher) en octobre 2015. Elle a tenté cette aventure « un peu par hasard » et s'en trouve aujourd'hui très heureuse : « Avec le recul, si vous me demandez de citer aujourd'hui un élément négatif dans ce choix, je n'en vois aucun », déclare-t-elle.

Sophie était salariée, près de Bourges, chez un fabricant de chocolats. C'est la rencontre avec celui qui allait devenir son mari, qui l'a amenée dans le secteur de Sambin. En décembre 2014, elle apprend que l'exploitant de l'épicerie multiservices de Sambin « Près d'ici », cherchait à céder son commerce pour cause de retraite. Une opportunité pour Sophie qui se voyait bien lui succéder en créant son emploi pour se rapprocher de son compagnon.

Mais il ne suffit pas de créer les conditions « techniques et financières » pour réussir une telle conversion : le sens du commerce et les compétences de la personne doivent être aussi au rendez-vous. Sophie suit une formation de comptabilité-gestion et s'informatise.

Rapidement, elle étend les services qu'elle propose : en plus de l'alimentation, du tabac, de la presse, du point Poste et du relais colis qu'elle relance, du dépôt de pain du mercredi, elle obtient la présence de La Française des jeux dans le cadre de ses activités. Elle trouve encore le temps d'effectuer des livraisons chez des personnes qui ne peuvent pas se déplacer. « Et le magasin doit être bien rangé et propre » ajoute Sophie.



Sophie Le Gloan.

“ Bien sûr, il ne faut pas compter ses heures, mais si c'était à refaire, je le referais... ”

Elle résume ainsi sa maîtrise de toutes ces tâches : « Je fais tout toute seule, comme ça, je sais où j'en suis...

Il faut être organisée, faire au fur et à mesure pour ne pas se laisser déborder ». Sophie vient tout juste de recevoir de la marchandise. À ce moment précis, elle la pointe : il manque des produits et d'autres ne sont pas conformes à la commande. « Si on n'a pas de rigueur, on a vite fait de perdre de l'argent. Des erreurs, il y en a souvent. Sauf avec le tabac et la Française des jeux, qui ne se trompent jamais... ».

Au village, sont installés aussi la boulangerie (qui vient d'être reprise après une fermeture de huit mois), un bar-restaurant, une coiffeuse, un boucher-traiteur... qui créent ensemble une dynamique commerciale qui anime le village, notamment en périodes de fêtes. Il y a aussi les écoles, publique et privée, sur la commune, qui apportent les

avantages d'une population jeune à proximité.

L'activité du commerce est à peu près stable tout au long de l'année : quand les résidents habituels partent en vacances, les touristes compensent leur absence. Sans être un village touristique à proprement parler, Sambin tire parti au mieux de sa situation géographique : les gîtes retiennent les visiteurs des nombreux châteaux qui se trouvent dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres. Le ZooParc de Beauval n'est pas loin et la route qui traverse le village conduit à Blois ou à Montrichard.

Sophie aime les gens, et la plupart le lui rendent bien. On l'aura compris, Sophie a trouvé son équilibre en construisant sa vie dans un village. « Au moment où je me suis installée, je suis tombée enceinte et, ce qui n'a pas de prix, j'ai pu élever mon fils tout près de moi, au magasin. Un

commerce est une aventure familiale. Mon mari y participe à chaque fois qu'il le peut et il me soutient au quotidien. Bien sûr, il ne faut pas compter ses heures, mais si c'était à refaire, je le referais... ».

« Harmonie » à Cour-Cheverny

Pour Frédéric Selva, il s'agit aussi d'une reconversion professionnelle. Avec sa femme Florence, ils habitent Cour-Cheverny depuis une trentaine d'années, mais travaillaient à Blois. Frédéric Selva a eu l'opportunité de vendre son cabinet d'administrateur de biens il y a trois ans, mais n'avait pas encore l'âge de prendre sa retraite. « Je n'avais plus envie de continuer mon activité d'agent immobilier. Blois a beaucoup changé ces dernières années : la ville s'est appauvrie et ça s'est ressenti au niveau des ventes de propriétés » explique-t-il.

L'exploitant du tabac-presse de Cour-Cheverny partait en retraite. Frédéric et Florence Selva ont saisi cette occasion pour prendre la suite de l'exploitation du commerce, situé à 500 mètres de leur domicile. Cour-Cheverny, commune de 2 800 habitants, se trouve dans une configuration particulière. La proximité du château de Cheverny y est pour beaucoup et la plupart des commerces et services nécessaires à une bonne qualité de vie y sont présents. Frédéric apporte une vision pertinente de cet état de fait : « En tant qu'agent immobilier, j'ai beaucoup circulé autour de Blois et j'ai vu ce qu'étaient les demandes des acquéreurs. Venant d'une autre région, ils me disaient : je cherche une maison à 5 ou 6 km de Blois... ou à Cour-Cheverny (13 km). Autour de Blois, Cour-Cheverny et Bracieux ont encore suffisamment de commerces et l'immobilier s'y porte bien ».

Dans les petites communes rurales, ce sont les retraités qui constituent le fond de clientèle de proximité. Ils contribuent souvent au maintien des commerces de nécessité. Encore faut-il aussi que d'autres services restent présents pour attirer des familles : une école, La Poste, un distributeur de billets... voire une Maison médicale et des personnels de santé, une gendarmerie, une caserne de pompiers comme c'est le cas à Cour-Cheverny... et ce n'est pas gagné.

J.-P.T.



ÉCONOMIE

Dev'up : une présence « super territorialisée » au quotidien

Les Rencontres économiques Dev'up du 9 décembre au Centre de conférences d'Orléans ont mis en avant la convergence réussie entre tous les acteurs économiques de la région Centre-Val de Loire. Ils se sont accordés pour mettre leurs ressources en commun, avec pour objectifs le développement économique et social du territoire et l'amélioration de son attractivité.

Comme le précise François Bonneau, président de la Région et de Dev'up Centre-Val de Loire : « Nos acteurs régionaux font le pari de connecter les acteurs économiques pour qu'ils puissent s'engager dans des projets communs ». La taille de la région est un atout dans le sens où elle permet une bonne réactivité face aux enjeux. Un chef d'entreprise, un créateur, un développeur... qu'il ait une problématique de création, de bâtiment, de recrutement ou encore de croissance, doit trouver rapidement, en deux ou trois « clics » via le site de Dev'up, un interlocuteur qui l'aidera à monter son projet et qui réunira, si nécessaire, les compétences annexes autour de la table. L'accompagnement s'adresse aux entreprises de toutes tailles. Pour autant, il a été rappelé que les entreprises de petite taille, moins « armées », en ont davantage besoin sur l'innovation, la transition numérique, la transition environnementale, la conquête de nouveaux marchés...

Lors de ces rencontres, François Bonneau, avec l'appui de ses partenaires, a fixé le cap des actions pour l'année à venir en matière de mobilisation des moyens et des compétences, avec le soutien de l'État, dans la réalisation de leurs missions.

Renforcement des actions et orientations prioritaires

- Le recrutement des cadres : plus de 69 % des cadres franciliens seraient prêts à venir s'installer en Centre-Val de Loire pour saisir de nouvelles opportunités professionnelles (1). La région possède de grands domaines de compétences (pharmacie, cosmétiques, mécanique, aéronautique, transformation alimentaire...) et ces entreprises dynamiques recherchent activement à pourvoir des postes de cadres bien formés pour assurer leur développement et leur compétitivité. Pour capter des candidats, Dev'up a mis en place une stratégie de recrutement innovante en invitant 25 entreprises de la région à se déplacer à la rencontre de candidats potentiels sur leur propre terrain. Le salon du 3 décembre, organisé à Paris La Défense par l'Association



pour l'emploi des cadres (Apec) constitue une expérience réussie : un espace de 230 m² y avait été réservé par Dev'up avec la participation des entreprises concernées. Près de 1 500 passages ont été constatés sur cet espace commun et les 450 emplois proposés ont été pourvus dans les dix jours. Les chefs d'entreprise accueillent sur le salon les visiteurs potentiellement intéressés par un poste en région Centre-Val de Loire. L'idée était de proposer plus qu'un poste, mais un projet de vie.. En effet, pour les salariés et leur famille, Dev'up met en place des packages d'accueil en lien étroit avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

- **Des formations inclusives** : en 2020, les formations développées seront complètement mises en phase avec les besoins des entreprises des secteurs concernés, notamment des formations longues de 10 à 15 mois. Dev'up va travailler avec les entreprises et avec Pôle emploi pour mobiliser des candidats, ainsi qu'avec les organismes de formation pour définir les contenus.

- **Création d'un club des entreprises de taille intermédiaire**

“ Nos acteurs régionaux font le pari de connecter les acteurs économiques pour qu'ils puissent s'engager dans des projets communs ”

(ETI) : la mise en place d'un club régional des ETI aura pour vocation d'aider les PME en croissance à grandir pour devenir éventuellement des ETI. Il pourra intervenir dans des représentations nationales pour défendre les enjeux de développement des ETI et être force de propositions.

- **Une marque collective régionale** : elle permettra d'identifier les produits alimentaires fabriqués en Centre-Val de Loire. Le secteur agroalimentaire continue à se développer et il s'agit de faire en sorte que la marque atteste d'un terroir et d'une qualité. La signature régionale © du Centre, qui est un succès, va continuer à se développer en parallèle et bénéficiera d'un accompagnement renforcé. Dans cet

esprit, l'agence de développement économique travaille à mieux structurer les clusters, en particulier ceux touchant à l'alimentation.

- **Soutien aux nouveaux élus** : Les élections municipales de mars 2020 vont modifier la composition des collectivités territoriales. Il sera nécessaire de reposer les bases de la formation, de l'information et des échanges auprès des nouvelles équipes en charge du développement économique. Dev'up va mettre en place des ateliers spécifiques via son Université des élus.

Accompagner les projets d'implantation d'entreprise et de croissance

L'implantation de nouvelles entreprises : la Région se donne pour



2020 l'objectif d'attirer une trentaine de nouvelles entreprises en Centre-Val de Loire. Dev'up accentue par ailleurs ses actions auprès des entreprises pour les aider, tant dans leurs projets de croissance endogène, que dans leur développement à l'international.

• **Soutien à la transition écologique et à l'innovation** : Dev'up poursuivra ses actions auprès des dirigeants d'entreprises pour les inciter à intégrer la question de la transition écologique dans leur stratégie de développement et d'innovation. Les enjeux de la Cop régionale ont une incidence directe sur la vie des entreprises, notamment le rapport à la consommation d'énergie et le rapport à l'économie circulaire qui consiste à offrir plusieurs vies à un produit ou à une matière initiale de

manière à préserver nos ressources. L'innovation, c'est aussi le soutien à plus de 100 projets d'entreprises en matière de transition numérique.

• **Animation de l'écosystème régional** : depuis 2019, Dev'up anime une mission interclusing réunissant les pôles de compétitivité et les clusters du Centre-Val de Loire. L'agence parie sur la mutualisation, génératrice de nouvelles énergies qui réorganisent la couverture territoriale en utilisant des outils communs : toutes choses qui se construisent dans une phase de montée en maturité.

Dev'up Centre-Val de Loire
Tél. 02 38 88 88 10
www.devup-centrevaldeloire.fr

(1) Étude menée par l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) et Dev'up.



François Bonneau.



La structure de Dev'up

- La gouvernance de Dev'up est composée de 6 collèges : la Région ; les EPCI ; les chambres consulaires, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) et les pôles de compétitivité ; les services et opérateurs de l'État ; l'enseignement supérieur et la recherche ; et enfin les organismes financiers.
- 8 comités spécialisés orientent les actions de l'agence.
- L'agence emploie 47 salariés.
- 6 antennes départementales de Dev'up travaillent en proximité avec les territoires.



www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

Le média de l'actualité économique et sociétale du Val de Loire

En février 2020, retrouvez nos 3 éditions : 37 / 41 / 45

Distribué à 30 000 exemplaires, en points de dépôts et en routage

Pour recevoir L'Épicentre directement dans votre entreprise, contactez-nous :

contact@lepicentre.online

Mensuel

Gratuit

32

PAGES



CLIMAT

La Région Centre-Val de Loire veut écrire le feuillet collectif de la transition climatique !

Tous engagés, tous mobilisés : tel est le crédo de la COP régionale lancée cette année en Centre-Val de Loire ! Après avoir proposé des outils participatifs permettant à chacun de s'engager dans la COP régionale et de participer à la lutte contre le dérèglement climatique, la Région Centre-Val de Loire a programmé, du 9 au 14 décembre, une semaine dédiée, comme un tour d'horizon des actions et initiatives luttant concrètement contre le dérèglement climatique et en faveur de l'environnement, avec une journée de visites dans chaque département.

La Région Centre-Val de Loire a lancé en 2019 une COP régionale en faveur du climat et de la transition énergétique. Pour passer à l'action durablement et efficacement, et répondre aux urgences climatique et sociale, la Région Centre-Val de Loire invite tous ses habitants, individuellement ou collectivement, à prendre de réels engagements, à relever des défis et à agir au quotidien ! Pour intensifier les mobilisations et permettre à chacun d'être informé, d'échanger, de se rencontrer, de débattre, de se mobiliser et de s'engager, la Région a organisé, du 9 au 14 décembre, la Semaine de la COP dans les six départements du Centre-Val de Loire. Visite et valorisation des bonnes initiatives locales, rencontres avec des acteurs engagés, soirées grand public... La mobilisation de 2019 construira les engagements et actions de 2020.

Première COP régionale : de l'ambition à l'action

Dans le même esprit que la COP internationale, la COP régionale est un processus de négociation, faisant l'objet d'un temps fort tous les deux



Pour le sixième et dernier jour de la Semaine de la COP régionale, les participants étaient dans le Loir-et-Cher et ont notamment visité l'orchidarium de Fresnes qui utilise la géothermie pour chauffer ses serres.

ans. Il s'agit d'une COP Energie-Climat, mais le champ des domaines concernés est bien plus large (déchets, biodiversité, eau, etc.). Le premier temps fort a permis de valoriser les engagements des parties, de négocier les amendements de l'accord

et de valider la méthodologie de la COP.

La COP doit permettre d'aboutir à une mobilisation régionale permettant de lutter plus efficacement contre le dérèglement climatique,

puis d'impulser et accélérer la transition vers des territoires et une économie régionale résilients et sobres en carbone. La transition devra à la fois traiter de l'atténuation (la baisse des émissions de gaz à effet de serre) et de l'adaptation des territoires aux dérèglements climatiques existants et à venir. Il s'agira de trouver un équilibre entre les besoins et les capacités de chaque territoire. La répartition de l'effort et des opportunités entre zones urbaines et zones rurales sera un enjeu essentiel de cette conférence.

Dans un contexte d'urgence, cette COP devra permettre d'aboutir à un accord centré sur l'action entre tous les acteurs de la région. Chacun sera invité à s'engager sur la mise en œuvre d'actions dès 2020. Par ailleurs, autour de ce processus, des événements labellisés seront organisés toute l'année sur l'ensemble du territoire régional. Ils permettront d'échanger sur le thème de l'énergie et du climat, en mettant en relation tous les acteurs, afin de les mobiliser fortement.

E.C

HUMAN TECH DAYS

Le numérique au service de l'Humain et de son environnement

Les Human Tech Days seront à nouveau organisés en région Centre-Val de Loire en 2020, du 6 janvier au 15 février. Le but ? Mettre en valeur l'Humain dans une société à la prégnance numérique toujours plus forte.

Soucieuse de replacer l'Humain au cœur des préoccupations nées d'un nouvel ordre sociétal dicté par l'arrivée des nouvelles technologies dans le quotidien des citoyens, la Région Centre-Val de Loire organisera les Human Tech Days afin qu'ils incarnent un esprit d'inclusion et de médiation.

Tout comme pour l'édition précédente, cinq grands piliers ont été retenus : l'amélioration de l'attractivité et de la visibilité de l'écosystème numérique régional ; la fédération de l'écosystème numérique régional et la facilitation des synergies ; la promotion de la culture numérique ; la création de nouvelles idées et la promotion du « Pratiquer le numérique » qui vise à sensibiliser sur les métiers et les pratiques liés au numérique.

À travers un salon professionnel, des journées thématiques, des conférences, des ateliers, des performances et des expositions artistiques, les Human Tech Days tâcheront en 2020 de souligner les démarches environnementales et éthiques des différents acteurs ou métiers du numérique. « Avec les Human Tech Days, la Région Centre-Val de Loire affirme l'identité d'un territoire, d'un écosystème favorable aux développements et la dimension humaine des transitions. », affirme François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire.

Cette thématique environnementale vient renforcer l'esprit que la Région Centre-Val de Loire souhaite insuffler à cet événement d'envergure : une

véritable solidarité et des échanges entre les différents acteurs, une mise en lumière régionale et nationale des talents et des innovations du territoire ainsi que la création d'opportunités.

Les événements labellisés en Centre-Val de Loire

Plus de 70 événements labellisés se dérouleront également sur tout le territoire régional, dans les six départements. Organisés par des associations, des collectivités ou encore des tiers-lieux, tous les projets ont été sélectionnés suite à un appel à projets émis en septembre dernier.

E.C

Tout le programme sur www.humantechdays.fr



Le programme

Le mois du numérique en Centre-Val de Loire s'organisera autour de cinq grandes journées :

23 janvier 2020 : journée Inclusion à Orléans

30 janvier 2020 : salon professionnel à Tours

1^{er} février 2020 : journée arts et sciences à Bourges

5 février 2020 : journée éducation à Chartres

12 février 2020 : journée orientation, métiers du numérique à Blois



► RÉCOMPENSES

Remise des prix régionaux de l'économie sociale et solidaire

Cette année, la Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire (Cress) a souhaité mettre en avant un sujet d'actualité, les transitions énergétiques et écologiques, en s'associant à la première COP régionale organisée à l'initiative de la Région Centre-Val de Loire. La Cress a choisi de récompenser les acteurs de l'économie sociale et solidaire sensibilisés et engagés dans le domaine en remettant des prix régionaux.

La Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire s'est engagée sur une dynamique permettant de lutter, à l'échelle régionale, contre le changement climatique. Elle porte les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui sont sensibilisés et engagés dans de nombreux domaines (déchets, biodiversité, énergie...) en leur décernant les prix régionaux de l'économie sociale et solidaire. Ils viennent récompenser une initiative exemplaire sur la thématique des transitions écologiques et énergétiques dans la région Centre-Val de Loire.

Sur les sept structures qui ont candidaté cette année, deux ont reçu le prix régional de l'économie sociale et solidaire.

Châteauneuf en transition pour la création de la Maison de la transition

L'association Châteauneuf-sur-Loire en transition vise à faire prendre conscience de la raréfaction des ressources, de ses profondes conséquences et de l'urgence de s'y préparer en mettant en place des solutions visant à réduire ses émissions de CO2 et sa consommation d'énergie d'origine fossile. L'association a ainsi créé la Maison de la transition, un tiers-lieu avec un café associatif et culturel (La Baleine), un espace de co-working (Le Co-gito), des ateliers pratiques (réparation de vélos...), des événements cultu-



La remise des prix de l'Économie sociale et solidaire 2019, une belle reconnaissance pour toutes celles et ceux qui s'engagent et s'impliquent autour des transitions énergétiques et écologiques.

rels, une épicerie bio zéro déchet. « C'est un lieu ouvert à tous, habitants du quartier, militants, simples promeneurs..., commente Juliette Ligault, coordinatrice du projet. Nous voulons que tous puissent participer ensemble à la construction d'une société plus juste, plus citoyenne, écologique, démocratique et conviviale ! »

“ Nous voulons créer une dynamique sur tous les territoires et multiplier la mobilisation pour le climat et l'environnement ”



La Fédération des maisons des lycéens pour l'organisation des Assises nationales des maisons des lycéens à Blois

Les Maisons des lycéens (MDL) sont des associations gérées par et pour les lycéens. Chaque lycée peut accueillir en son sein une MDL. Elles ont pour rôle de porter les projets lycéens en matière de culture, d'arts, de sports, d'humanitaire...

Ainsi, la Fédération des maisons des lycéens (FDML) a organisé, du 21 au 24 novembre dernier, les Assises nationales des maisons des lycéens, à Blois, dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire. Cet

événement a rassemblé l'ensemble des Maisons des lycéens de France autour d'une ambition commune : vivre dans un monde durable. Il a mobilisé 200 MDL et plus de 1000 lycéens. Des dizaines d'ateliers de sensibilisation, d'échanges, de formation, de planification de projets ont été mis en place « pour créer une dynamique sur tous les territoires et multiplier la mobilisation pour le climat et l'environnement. », expose Chloé Riazuelo, présidente de la FDML.

E.C



► DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nekoé : dix ans d'innovation par les services

Le 5 décembre, Nekoé célèbre son anniversaire ! Dix ans à accompagner les entreprises et institutions du territoire dans leur transformation avec une démarche d'intelligence collective centrée utilisateur... À l'occasion de cet événement, l'association de développement économique territorial par l'innovation et les services a évoqué son nouveau défi : promouvoir et accompagner l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Nekoé est une association de développement économique territorial par l'innovation et les services. Elle accompagne les entreprises (de la startup à l'ETI* en passant par les directions régionales de grands groupes) et les institutions dans l'émergence et la conception de services orientés utilisateur en s'appuyant sur le design de services.

En tant que contributeur de la transformation du territoire, Nekoé ne cesse de propulser des modèles novateurs dans une dynamique collaborative. Son leitmotiv ? Avoir toujours un coup d'avance ! Dans une dynamique de veille constante, Nekoé a accompagné vers une démarche de services plus de 80 projets en dix ans. Paul Pietyra, fondateur de Nekoé, se souvient : « Il y a dix ans, c'était un pari fou. Aujourd'hui, le design de services est intégré dans les mentalités et les directions des institutions. » Les équipes ont expérimenté de nouvelles méthodes, fait émerger de nouveaux métiers et élargi les esprits à de nouveaux horizons. 1 200 personnes ont été formées et plusieurs événements collaboratifs ont été organisés chaque année (dont le Global Service Jam). Isabelle Jeanneau, directrice de Nekoé, souligne : « Notre challenge, c'est d'initier des changements positifs dans les entreprises en transition et de leur faire intégrer la réalité des usages, en les formant ou en les accompagnant vers un nouveau mode de pensée. Notre ADN est incarné autour de valeurs fortes : l'approche solution, le sens du service, le sens collaboratif et critique, la primauté de l'intérêt collectif, la priorité terrain et le non-dogmatisme, sans oublier l'approche solution. »

Vers une économie de la fonctionnalité et de la coopération

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération consiste à vendre l'usage d'un bien et non plus le bien en lui-même. C'est par la proposition de solutions intégrées de produits-services que l'entreprise va contribuer à la performance de son client et ainsi initier un modèle



Nekoé introduit une nouvelle méthode de travail, le design de services, dans les organisations.

“ Il faut un changement profond du travail. Avec l'économie de la fonctionnalité, on comprend la pertinence de l'usage ”

plus durable. Il n'est plus question de vendre du volume mais de privilégier la valeur. Ces solutions permettent notamment de diminuer la consommation de ressources naturelles, dans une perspective d'économie circulaire, mais aussi de redonner du sens au travail.

« Aujourd'hui, nous avons besoin de renouer avec les enjeux sociétaux qui donnent du sens et envie d'agir afin de dépasser les impasses. Il faut un changement profond du travail. Avec l'économie de la fonctionnalité, on comprend la pertinence de l'usage. », commente Christian

du Tertre, économiste. Ainsi, par exemple, Michelin ne facture plus les pneus et s'engage auprès de professionnels du transport routier en garantissant une consommation réduite de carburant grâce à un bon usage du pneu. Un engagement rendu possible grâce à de nombreux services associés pour une meilleure gestion du cycle de vie du pneu.

E.C

Nekoé

Le Lab'O

1, avenue des champs de Mars

45074 Orléans

www.nekoe.fr

* Entreprise de taille intermédiaire



▶ INNOVATION

Filière pharma en Touraine, comment rester à la pointe ?

1100, c'est le nombre d'emplois créés par la filière pharmaceutique en Centre-Val de Loire ces 5 dernières années. Un chiffre qui en dit long sur la place occupée par l'industrie du médicament au sein de l'économie régionale : de Novo Nordisk aux laboratoires Servier en passant par Merck, Sanofi et Delpharm, ce sont au total 59 établissements pharmaceutiques qui font de la région le troisième vivier de production de médicaments français.

Les biotechnologies, filière d'avenir

Depuis quelques années, une dynamique particulière a été impulsée à travers la production de biomédicaments, que l'on distingue du reste de la pharmacopée parce qu'ils sont issus du vivant – la région Centre-Val de Loire est plutôt un bassin de chimie. Considérées comme les médicaments de demain, ces biotechnologies représentent un enjeu économique considérable pour le territoire.

Un investissement massif a déjà été réalisé pour l'implantation du Bio3 Institute, sorte de mini-usine des biotechnologies au sein de l'Institut des métiers et des technologies des produits de santé (IMT), soutenu par l'État, l'université de Tours, la région Centre-Val de Loire, la métropole, le conseil départemental et la fondation Philippe Maupas. Ce projet permet aujourd'hui de former des étudiants aux métiers des biotechnologies, et contribue à l'épanouissement de la filière. L'effort, selon Philippe Briand, président de Tours Métropole Val de Loire, est justifié : « Nous devons faire montre d'énergie pour rester dans le peloton de tête. » Même état d'esprit chez François Bonneau, président de la région, qui estime qu'il faut « un environnement porteur » pour faire face aux évolutions de la filière pharma.

Si l'offre de formation est désormais adaptée, la production de biomédicaments dans la région est encore trop faible. Pour Stéphane Riolet, directeur général du cluster pharmaceutique Polepharma qui anime un réseau d'entreprises pharmaceutiques réunies autour des thématiques de la bioproduction, mettre un coup d'accélérateur est indispensable. « La France doit être capable de produire ces biomédicaments sur le territoire pour rester compétitive ». Le problème selon lui, c'est que les usines classiques n'ont pas les capacités en recherche et développement (R&D) pour le faire.



Healthtech Station, un tremplin biotech

Même constat chez Samuel Dominique, dirigeant d'Heritage Consulting, qui ajoute qu'en l'absence de production par les gros laboratoires, « l'écosystème est centré sur des start-ups qui assurent la R&D et leur apportent des solutions ». Pour les préparer à être intégrées à des grands groupes, Samuel Dominique porte auprès d'investisseurs privés le projet « Healthtech Station » (HTS), un incubateur biotech implanté en plein cœur de Tours.

Fort d'un investissement de 16 millions d'euros, ce projet de bâtiment sur 5 étages à la place des casernes Beaumont et Chauveau devrait voir le jour d'ici fin 2020. Un immeuble de 5300 m² devrait sortir de terre, dans lequel 2300 m² seront entièrement dédiés aux biotechnologies avec des bureaux, des labo-

ratoires et du matériel de pointe. Un incubateur devrait même pouvoir accueillir des start-ups biotech en développement, qui bénéficieront d'un programme d'investissement d'avenir (PIA) de filière, soutenu par la région.

Des start-ups comme MAbSilico, lauréate du concours d'innovation de Bpifrance i-Nov hébergée par l'Inra et spécialisée dans le développement d'anticorps grâce à l'intelligence artificielle, ou McSAF, actuellement hébergée dans les

locaux de l'université de Tours et qui conçoit des technologies permettant de produire des immuno-conjugués, devraient pouvoir y trouver leur place. McSAF, en plus d'y être accueillie, pourrait être une véritable cheville ouvrière du HTS, puisque son PDG Didier Massuard fait partie des investisseurs privés qui soutiennent le projet. Au total, 58 projets ont été identifiés sur le territoire comme potentiellement intéressants : de quoi assurer le futur de la filière.

J-L

“ La France doit être capable de produire ces biomédicaments sur le territoire pour rester compétitive ”



► CRÉATION

Talent UP, coup de boost pour les créateurs d'éco-entreprises

C'est une première en région Centre-Val de Loire : la chambre de métiers et d'artisanat (CMA) accueille dans ses murs le premier incubateur d'entreprise éco-responsables. Au cours des 6 prochains mois, les 12 éco-entreprises choisies par le comité de sélection bénéficieront d'un programme d'accompagnement inédit. L'Épicentre vous en explique le fonctionnement.

Un éco-talent, c'est quoi ?

Construction de maisons nomades en matériaux recyclables, valorisation de déchets du bâtiment, création de cosmétiques naturels, ouverture d'un magasin zéro déchets... L'éco-entrepreneuriat a mille visages mais s'appuie sur un constat unique : les consommateurs recherchent de plus en plus de produits éco-responsables. Ce qui réunit les créateurs d'entreprise présents au salon Objectif Entreprendre organisé par la CCI Touraine ce vendredi 22 novembre, c'est l'ambition de répondre à cette demande, en proposant des projets alternatifs et écologiquement innovants. Alors que chacun détaille le sien, Justine Dubourg, chargée du développement de Talent UP venue présenter le projet, crée du lien entre les participants. Selon elle, le but de cet atelier est moins de promouvoir le premier éco-incubateur de la région que d'établir des connexions : « Parler de son projet est le meilleur moyen de l'enrichir, mais permet aussi de se constituer un réseau. », explique-t-elle à l'assemblée. Et ça marche. À mesure que le temps passe, les langues se délient et les idées fusent. « Vous pourriez fabriquer des pièces en cuir de poisson ! », lance un futur poissonnier éco-responsable à une participante qui rêve de créer sa marque de maroquinerie éthique. Ainsi naît l'effet réseau. Si seuls 12 projets seront choisis pour la première promotion 2020, un écosystème se tisse entre les acteurs économiques qui font l'actualité éco-entrepreneuriale de la région.

Être incubé pour accélérer

En plus de mettre en relation des entrepreneurs porteurs de projets éco-responsables, la CMA souhaite proposer à ses futurs incubés un espace commun pouvant servir à des réunions, ainsi qu'un accompagnement intensif pendant 6 mois. Au programme, des journées de formation et des heures d'expertise, un point hebdomadaire individuel, ainsi que des ateliers réguliers autour de partenaires, d'investisseurs ou de chefs d'entreprise... Un travail de fond sur la communication et un important coup de boost apporté



Justine Dubourg.

“ Je suis persuadée que les politiques ne sont pas les seuls à changer le monde... Les entrepreneurs aussi le peuvent ! ”

à des projets prêts à se lancer dans les 3 mois ou lancés depuis moins de 3 mois.

Le tarif par participant ? 150 € par mois, soit 900 € pour un accompagnement que la CMA estime à environ 6 500 € par incubé, qu'elle souhaite financer à travers des sponsorings et des partenariats. Justine Dubourg, en charge de la mise en place de ces partenariats, le concède volontiers : pour cette première édition de Talent UP, la CMA fonctionne « en mode start-

up ». Pour celle qui, passionnée d'entrepreneuriat, a déjà accompagné une quarantaine d'entreprises dans un incubateur chartrain, cette manière de procéder est extrêmement enrichissante. « Depuis le premier start-up week-end auquel j'ai participé, je suis persuadée que les politiques ne sont pas les seuls à changer le monde... Les entrepreneurs aussi le peuvent ! ».

La CMA innove

Si le format est amené à évoluer en

fonction des besoins des incubés et des résultats de la première promotion, Justine Dubourg est certaine que le projet va fonctionner. « C'est un pari audacieux dans le contexte de régionalisation des chambres de métiers », pointe la spécialiste en stratégie d'entreprise. Pour elle, l'objectif de la CMA sera atteint dès lors que les entrepreneurs décident de poursuivre leur projet au bout des 6 mois d'accompagnement. Si les résultats sont favorables, elle aura non seulement accompagné des créateurs d'éco-entreprises innovantes, mais aussi réconcilié deux mondes souvent considérés – à tort – comme incompatibles : celui du business et celui du développement durable.

J-L

Plus d'infos sur Talent UP : <http://talent-up.fr/>



Pour vos offres d'emplois, contactez L'Épicentre au 07 57 90 23 15



Téléconseiller - Olivet (45)

Groupama Paris Val de Loire est l'une des 9 caisses régionales GROUPAMA. Notre métier : protéger nos clients (particuliers, professionnels, entreprises) des risques et des aléas de la vie en leur proposant une gamme complète de produits d'assurance et de banque.

Dans le cadre du développement de notre centre d'appels Groupama Fil, nous renforçons nos équipes et recrutons des TELECONSEILLERS h/f.

Au sein de notre Centre d'appels basé à Olivet (45), vos missions principales consistent à :

- prendre en charge les appels Clients et traiter les demandes
- conseiller, analyser et vendre des solutions en assurance de la vie quotidienne (auto, habitation, santé) auprès d'une clientèle de particuliers
- assurer un véritable soutien de l'activité commerciale.

Afin d'accompagner votre réussite et votre évolution au sein de l'entreprise, vous bénéficierez d'une formation complète à nos produits et nos outils.

Les postes sont à pourvoir en CDI, temps plein, salaire motivant fixe + commissionnement et avantages entreprise. Les postes de téléconseillers sont évolutifs notamment vers des postes de conseillers clientèle en agence.

De formation Bac+2 minimum, vous possédez idéalement une première expérience dans la vente. Doté d'un bon relationnel, vous êtes réactif et convaincant. Vous avez le goût du conseil et des challenges, un véritable esprit d'équipe.

Pour postuler, merci d'adresser votre candidature : recrutement_centre@groupama-pvl.fr

Commercial - Vendôme (41)

Groupama Paris Val de Loire est l'une des 9 caisses régionales GROUPAMA. Notre métier : protéger nos clients (particuliers, professionnels, entreprises) des risques et des aléas de la vie en leur proposant une gamme complète de produits d'assurance et de banque.

Au sein de l'agence, vous êtes responsable de votre portefeuille et gérez en autonomie votre activité commerciale. Vous développez et fidélisez vos clients (Particuliers), participez aux actions commerciales et remportez nos challenges.

De formation Bac +2 minimum, avec une 1^{ère} expérience dans la vente, vous avez le goût des responsabilités et le sens du service client. Vous êtes motivé par la réussite individuelle et collective.

Au cours des 6 premiers mois de votre arrivée, vous bénéficierez d'un accompagnement managérial et d'une formation complète à notre métier (outils, produits, techniques de vente).

Votre rémunération à l'embauche : un fixe + un commissionnement non plafonné + des avantages entreprise (CE, Intéressement, PEE, ...)

Selon vos motivations, à votre rythme, vous évoluerez vers nos métiers d'expertise ou de management, au sein de votre Caisse Régionale, dans le Groupe, en France ou à l'international.

Pour postuler, merci d'adresser votre candidature : recrutement_centre@groupama-pvl.fr

Maraîcher (H/F)

Date limite du dépôt des candidatures : 31 janvier 2020. Recrutement envisagé : 1^{er} avril 2020

Descriptif du poste : Le Domaine national de Chambord a créé en 2019 sa ferme maraîchère et arboricole. C'est un projet agricole qui a pour but de redonner une vocation nourricière au domaine, favoriser l'émergence de l'agriculture biologique, écologique et de proximité, en dynamisant son territoire par la production et la vente de produits locaux. La ferme opère selon les principes de l'agro-écologie, du maraîchage bio-intensif et de la permaculture. La ferme expérimente avec le meilleur des technologies d'aujourd'hui mises au service des pratiques agricoles traditionnelles. Nous construisons une ferme holistique, mais orchestrée avec une approche entrepreneuriale de l'agriculture. Affecté(e) à la direction de la chasse et de la forêt, sous l'autorité de son directeur, du chef de service et de ses chefs de pôle, le (la) maraîcher(ère) recruté(e) participera à la mise en œuvre de ce projet et à son développement.

Activités principales (réparties au sein l'équipe) :

- Assister le chef de service et les chefs de pôle dans le protocole de planification annuel culturel ;
- Organiser et planifier la conduite hebdomadaire des jardins ;
- Gérer et propager la pépinière (semis directs, transplants) ;
- Préparer des planches permanentes ;
- Assurer la fertilisation biologique (compost, amendement naturel et engrais vert) ; Gérer l'irrigation ;
- Planter et entretenir des cultures en serre ;
- Assurer la gestion préventive et le contrôle des mauvaises herbes, des insectes nuisibles, et des maladies phytosanitaires ;
- Récolter les légumes et assurer leur conditionnement ;

- Préparer les commandes et les livraisons ;
- Vendre les produits de la ferme aux différents canaux de commercialisation ;
- Faciliter la participation et l'accueil des bénévoles, stagiaires et visiteurs à la ferme.

Qualités requises :

- Avoir de bonnes connaissances agricoles et avoir l'ambition de les partager et de les approfondir ; Être en capacité de s'engager dans un projet ambitieux afin d'assurer le bon fonctionnement d'une ferme en démarrage.
- Avoir la capacité de manager et d'encadrer une petite équipe ; Aimer le travail en équipe ; Avoir le sens de l'initiative et de l'autonomie ;
- Avoir le souci du détail et du travail bien fait ;

Profil : Posséder un bon niveau d'expérience en maraîchage (1-2 saisons complètes validées) ou expérience de volontariat significative. ; Avoir de bonnes notions en anglais est un plus ; Avoir un permis de conduire valide ;

Contraintes liées au poste : Le poste requiert de travailler le samedi, le dimanche et les jours fériés par roulement avec les autres membres de l'équipe ; En fonction des nécessités du service, l'agent(e) peut occasionnellement être amené(e) à travailler en dehors de ses horaires habituels (soirée, nuit) ; En raison des besoins du service les congés payés peuvent difficilement être pris au cours de la haute saison (les périodes d'absences seront à déterminer en consultation avec le chef du service maraîchage).

Catégorie du poste : CDD de 7 mois à temps plein (35 heures/semaine ou modulation du temps de travail sur l'année).

Les candidatures devront être adressées par courrier au service du personnel : Domaine national de Chambord, Château de Chambord, 41250 Chambord ou par mail à ressourceshumaines@chambord.org

BGE Loire-et-Cher recrute CDI - Chargé(e) de mission appui aux entrepreneurs



Missions principales :

- Accompagner les entrepreneurs dans la structuration de leur projet
- Favoriser leur montée en compétences
- Contribuer à l'animation du réseau local
- Participer au développement d'actions transversales sur le territoire

Caractéristiques du poste :

- Poste en CDI basé à Blois
 - Entre 24 000 et 25 200 € annuels selon expérience
 - Avantages : chèques déjeuner, prévoyance et mutuelle
- Poste à pourvoir dès que possible

CV et lettre de motivation à l'attention de sophie.libier@ismer.fr



CONFÉRENCE

Le slow tourisme : nouveau concept de voyage

Dans le cadre du Carrefour du tourisme, rendez-vous annuel des professionnels du tourisme, la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher et l'Agence de développement touristique de Loir-et-Cher - Cœur Val de Loire proposait une conférence sur le thème « Et si on misait sur le slow tourisme ? », fin novembre à Blois.

Le Carrefour du tourisme est le rendez-vous annuel de tous les professionnels du tourisme, organisé conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher et l'Agence de développement touristique de Loir-et-Cher - Cœur Val de Loire. Hébergeurs, sites touristiques, prestataires de loisirs et institutionnels du tourisme se retrouvent pour une bourse d'échanges au mois de mars, afin de se rencontrer, de présenter leurs nouveautés et de diffuser leurs documentations. Puis, en fin de saison, une conférence est proposée sur une thématique. Cette année, elle a eu lieu le 25 novembre dans les locaux de la Maison des entreprises, à Blois, sur le thème « Et si on misait sur le slow tourisme ? ». Elle était menée par Luc Mazuel, docteur en géographie, enseignant-chercheur et co-fondateur du Labo d'idées KIPK Conseils. Selon Babel.Voyages.com, le spécialiste du voyage responsable : « Le slow tourisme, qui a émergé au début des années 2000, est un nouveau concept de voyage qui s'inspire du slow food, (...) ; il s'agit de prendre le temps de découvrir une destination, d'apprécier les paysages, en privilégiant notamment des destinations proches et des moyens de transports moins polluants (à pied, à cheval, à vélo ou en bateau) ». Une forme de tourisme en pleine expan-



La conférence « Et si on misait sur le slow tourisme » était menée par Luc Mazuel, docteur en géographie, enseignant-chercheur et co-fondateur du Labo d'idées KIPK Conseils.

sion qui correspond aux nouveaux modes de consommation plus « responsables ». Le Loir-et-Cher, avec son patrimoine naturel riche et diversifié, est un territoire propice au développement du slow tourisme. Une table ronde a suivi la conférence avec 4 professionnels du tourisme. Michel Talvard, directeur de l'Agence de développement touristique Mayenne Tourisme, est intervenu pour présenter le travail réalisé pour poursuivre le déve-

“ Il s'agit de prendre le temps de découvrir une destination, d'apprécier les paysages, en privilégiant notamment des destinations proches et des moyens de transports moins polluants ”

veloppement de l'offre touristique mayennaise. En effet, le territoire a réfléchi à son positionnement et s'est tourné vers le slow tourisme en mettant en place une stratégie concertée avec les élus, partenaires institutionnels et professionnels. Cela a fait émerger une marque fédératrice : les Slowlydays. L'idée étant de ne pas pousser la destination vers les cibles mais plutôt leur démontrer le bénéfice qu'ils auraient à passer un séjour en Mayenne. Laurence Herlin-Lemaire, directrice commerciale du Domaine Riberach, situé dans une ancienne cave coopérative réhabilitée (près de Perpignan), a présenté ce lieu tendance, zen, écolo, avec un hôtel 4 étoiles, un restaurant étoilé et un spa, idéal pour les amateurs de slow life. La présidente de l'association « Millière

Raboton, homme de Loire », Agnès Legout-Catelain a parlé des prestations qu'elle propose : balade en toue sur la Loire pour découvrir le fleuve autrement entre Chaumont-sur-Loire et Amboise. Enfin, Mathilde Sauvète, viticultrice au Domaine Sauvète, à Monthou-sur-Cher depuis cinq générations, a présenté son activité. En plus de la vente aux particuliers de leurs vins d'appellations Touraine Chenonceaux, Touraine et Crémant de Loire, la famille a développé des animations oenotouristiques pour adultes et enfants. L'occasion d'expliquer le quotidien de leur métier, l'histoire de la région et de leur famille, ainsi que la genèse de toute leur gamme de vins de manière ludique.





INAUGURATION

Micro-folie à la Maison de Bégon

La Micro-Folie de Blois a été inaugurée le 13 décembre à la Maison de Bégon, sous l'égide de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et de Marc Gricourt, maire de Blois. Ce projet s'articule notamment autour d'un musée numérique accessible à tous.



La Micro-Folie de Blois a été inaugurée à la Maison de Bégon, le 13 décembre, en présence notamment de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, Yves Rousset, préfet de Loir-et-Cher, et Marc Gricourt, maire de Blois.

Le ministère de la Culture a confié à l'Établissement public du parc de la Grande halle de La Villette la mission d'accompagner le déploiement des Micro-Folies sur le territoire national. Cette plateforme de proximité vise à animer le territoire avec un nouveau lieu de vie convivial et accessible à tous, réduire les inégalités géographiques en offrant l'accès à tous aux plus grandes institutions culturelles, mais aussi prendre part à un réseau permettant de mutualiser des moyens pour soutenir artistes et associations locales à travers une coopérative artistique. Micro-Folie est donc un dispositif modulable et gratuit qui s'est installé à Blois, dans la Maison de Bégon, lieu reconnu de culture et de brassage de populations. Cela s'inscrit dans la continuité naturelle d'expériences artistiques et culturelles, menées par l'association dans la ville. Le cœur du dispositif réside dans le musée numérique dédié aux scolaires et à tous les publics qui propose de découvrir sur un écran géant, à partir de tablettes numériques, les plus grands chefs d'œuvre nationaux numérisés en très haute définition, issus de 8 institutions partenaires (Centre Pompidou, château de Versailles, Philharmonie de Paris, Festival d'Avignon, le Louvre, musée national Picasso-Paris, musée d'Orsay, musée du Quai Branly-Jacques

Chirac, réunion des musées nationaux - Grand Palais et Universcience). Tableaux, sculptures, objets, concerts, spectacles... Une banque de ressources très riche et en évolution permanente. « La Micro-Folie de Blois ne remplacera pas les visites réelles d'un site ou d'une exposition, mais elle répond à un objectif d'accessibilité porté par la Maison de Bégon depuis son origine, en ouvrant les portes d'un musée, de lieux de spectacles et de lieux numériques, aux personnes qui n'ont pas la possibilité ou les moyens de s'y rendre », explique Chokri Boughattas, directeur de la Maison de Bégon. En plus de ce musée numérique commun à toutes les Micro-Folies, des modules complémentaires viennent s'ajouter, en fonction des structures. À la Maison de Bégon, il y a un espace de convivialité, une programmation artistique éclectique fondée sur la diversité et l'expérimentation, et « Le FabLab Micro-Folie », un espace numérique orienté multimédia et vidéo, ainsi qu'un espace de réalité virtuelle avec une sélection de contenus immersifs à 360°. La mise en place de cette Micro-Folie a été réalisée par la Maison de Bégon, avec l'Établissement public du parc de la Grande halle de La Villette, ainsi que les soutiens de la préfecture de Loir-et-Cher et de la ville de Blois.

C.C-S

la culture est à votre porte



librairie
cd/dvd
micro-informatique
jeux vidéo



espace
culturel
E. Leclerc

portecôté

BLOIS - CENTRE VILLE - 12 rue Porte Côté

SPECTACLE

Samedi 25 janvier « L'emmerdante »
Blois, Théâtre Monsabré, à 20 h 45



Une comédie au rythme effréné. 23 à 29 euros
www.theatremonsabre.fr • 06 95 20 86 25



► SPECTACLE

Vendredi 17 janvier « Speakeasy »
Compagnie The Rat Pack
Vendôme, Le Minotaure, 20 h 30



Un bar clandestin des années 30 à New York où règne une ambiance digne des films de gangsters de Scorsese. Un parrain et son homme de main, la taulière, une pin-up, un barman et un bandit s'affrontent sans parole, à coups de numéros de haute voltige. Ces six circassiens, virtuoses du mât chinois, du cerceau aérien, de la roue Cyr ou encore de l'acrobatie, détournent les codes du

film noir avec une agilité époustouflante et un style explosif. Omniprésente, la bandeson du groupe électro hip-hop Chinese Man, rythme les prouesses de la troupe.

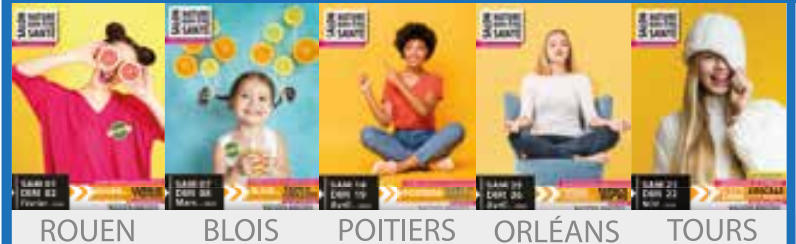
Un bel hommage aux temps muets du Septième art !

Tout public, à partir de 8 ans.

14 € à 34 € Billetterie en ligne sur www.lhectare.fr ou au 02 54 89 44 00

bdsstart.com

votre partenaire évènementiel et bien-être



ROUEN BLOIS POITIERS ORLÉANS TOURS

... d'autres villes en ouverture

Salons et Festivals nature, bien-être et santé



19 salons organisés

200 conférences programmées

60 ateliers et animations

Au service des entreprises : Séminaires, anniversaires d'entreprises, assemblées générales, meeting, lancement de produit, privatisation, cocktails, team building, concerts, arbres de Noël, conférences, ateliers, spectacles...

contact@bdsstart.com - 06 22 17 55 15



Muséum d'histoire naturelle de Blois

EXPO

PATATE !

5 octobre
2019

8 mars
2020



6 rue des Jacobins - 41000 BLOIS
 02.54.90.21.00 - museum@blois.fr
www.blois.fr/museum
www.facebook.com/museumblois





RENCONTRE LITTÉRAIRE

L'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté vous invite à une rencontre littéraire animée par Annie Huet avec

SORJ CHALANDON
pour son roman « *Une joie féroce* »

(Grasset)

Le jeudi 23 janvier 2020 à 19 h 30

(cocktail, nombre de places limité, merci de réserver au 02 54 56 28 70 ou auprès de nos hôtesse)



■ Voilà une rencontre que nous rêvions d'organiser pour vous, dans notre Espace Culturel. Il en aura fallu des années pour y arriver ! Notre joie à nous, est immense et j'espère qu'elle sera communicative...

Et si cette « *joie féroce* » était celle que l'innommable maladie insufflait aux nouvelles héroïnes de Sorj Chalandon ? Et si dans ce parcours du combattant, de couloirs en cabinets médicaux, d'analyses en examens, pouvait émerger l'amitié et la fraternité ? Jeanne, libraire (quelle bonne idée, une femme qui porte des livres, dans tous les sens du terme !) a un cancer du sein. C'est une découverte, mais pas la pire. Matt, son mari, ne supporte pas l'idée que sa femme puisse être chauve. Après quelques pages douloureuses sur le comportement dudit mari, Jeanne rencontre la lumière, incarnée par des femmes, Brigitte, Assia et Melody, dont les prénoms disent les origines, la génération, mais pas encore la générosité et la solidarité qui va bientôt cimenter leur indéfectible quatuor. Elles sont embarquées dans la même lutte et ont en point commun d'être « désenfantées ».

On en dira pas plus. Dans la seconde partie du roman, l'auteur nous plonge dans les vies de chacune et surtout dans une machination qui confine au polar, un casse en or, dont il a vérifié toutes les étapes pour mieux les rendre crédibles -mais ceci est une autre histoire qu'il nous racontera lui-même avec sa faconde et sa gentillesse habituelles.

Où l'on découvre que le courage n'existe pas, mais la joie féroce de vivre, si.

Tristan Bernard, au moment d'être arrêté, dit à son épouse « *Nous vivions dans la crainte, nous allons vivre dans l'espérance* ».

Dans son dernier roman, Sorj Chalandon, met en scène une espérance vive, active, drôle et surprenante !

AH

RENCONTRE LITTÉRAIRE

L'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté vous invite à une rencontre littéraire animée par Annie Huet avec

PATRICIA ESENS
pour son roman « *Histoires d'un Massacre* »

(Éditions des Busclats)

Le mercredi 5 février 2020 à 19 h 30

(cocktail, nombre de places limité, merci de réserver au 02 54 56 28 70 ou auprès de nos hôtesse)



■ Patricia Emsens est de ces autrices rares qui ont marqué la vie de l'Espace Culturel. Venue il y a deux ans nous parler de son deuxième roman, *Deux mères pour une fille*, cette femme est restée l'une de nos plus belles rencontres. Une femme qui se demande comment elle a fait pour ne pas écrire avant, que toute sa vie désormais, c'est écrire. Une femme qui raconte l'écriture dans sa vie, avec chaleur et sincérité, quelle urgence, quelle nécessité cela peut être pour elle. Une femme que vous devez découvrir, parce qu'elle peut dire en dix-huit mots l'horreur d'une dictature. C'est une épure magistrale.

Mais au-delà, ce titre « *Histoires d'un Massacre* », dit à lui seul ce qu'il faut savoir de son roman, et je ne vous en révélerai pas plus. D'abord, Histoires au pluriel, car ce sont des vies décomposées qui vont se recomposer au fil des pages. Ensuite, Massacre avec une majuscule, parce que c'est une œuvre d'art qui est le centre de l'exposition que présente Cecilia, et de sa vie aussi, le fameux Massacre des Innocents de

Pieter Brueghel fils, qui en fit plusieurs copies à partir des dessins de feu son père, Brueghel l'ancien.

Patricia Emsens m'a écrit se réjouit de nous faire entrer dans « *l'univers si actuel de la lucidité et de la compassion de Brueghel* ».

Et vous serez convaincus du sacerdoce de ses éditrices qui disent « *se laisser séduire par des textes d'écrivains inconnus et prometteurs* ». Elles ont publié les trois romans de cette autrice. Elles ont très bien fait. Venez.

AH



Espace Culturel >portecôté

12, rue Porte-Côté 41000 Blois
02 54 56 28 70

lundi de 14 h à 19 h

du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h

facebook.com/espaceculturelleclercblois

NOUVELLE FIAT 500X SPORT. IRREXISTIBLE.



À PARTIR DE

199 € / MOIS⁽¹⁾

LLD 37 MOIS • APPORT DE 2 900 €

GARDE AU SOL
RABAISSÉE

ADHÉRENCE & AGILITÉ
RENFORCÉES

DESIGN EXCLUSIF
SPORT



(1) Pour la commande d'une Nouvelle Fiat 500X Sport 1.0 FireFly Turbo 120 ch en Location Longue Durée sur 37 mois et 30 000 km maximum, soit 37 loyers mensuels de 199 € TTC après un apport de 2 900 € TTC. Modèle présenté : Nouvelle Fiat 500X Sport 1.0 FireFly Turbo 120 ch avec options à 229 € TTC/mois après un apport de 2 900 € TTC. Tarif conseillé au 12/09/2019. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable jusqu'au 31/12/2019 dans le réseau Fiat participant. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Leasys France, SAS - 6 rue Nicolas Copernic - ZA Trappes-Étancourt 78190 Trappes - RCS Versailles 413 360 181.

CONSUMMATION CYCLE MIXTE (L/100 KM) : 4,2 À 6,5 ET ÉMISSIONS DE CO₂ (G/KM) : 102 À 164.

LEASYS



FABRICANT
D'OPTIMISME

SAS LAURIER AUTOMOBILES BLOIS

La Fosse à Chaux, Carrefour Robert Schuman 41000 Blois 02 54 90 90 00



Way of Life!

*Un style de vie !

ANNONCEZ LA DESTINATION

SUZUKI S-CROSS

Installez-vous au volant du S-Cross, le SUV⁽²⁾ familial de Suzuki et maintenant, c'est à vous de décider. Disponible en 2 ou 4 roues motrices avec son système exclusif AllGrip. Ses équipements exclusifs⁽³⁾ vous donneront toujours envie de prolonger le trajet, quelle que soit la destination : nouveaux moteurs Boosterjet performants et sobres, système multimédia avec connexion Smartphone, projecteurs à LED, toit ouvrant panoramique, régulateur de vitesse adaptatif, freinage actif d'urgence... et un très grand volume de coffre de 430 litres. Le plaisir de conduire n'aura jamais été aussi loin. Et vous, jusqu'où irez-vous ?

Gamme Suzuki S-Cross à partir de 17 740 €⁽¹⁾, 5 ans de garantie et d'assistance offert⁽¹⁾

Consommations mixtes CEE gamme Suzuki S-Cross (l/100 km) : 5,3 - 6,2. Émissions CO₂ (NEDC-WLTP) : 120 - 142 à 141 - 169 g/km.

(1) Prix TTC du Suzuki S-Cross 1.0 Boosterjet Avantage, hors peinture métallisée, après déduction d'une remise de 2 000 € offerte par votre concessionnaire. 5 ans de garantie et d'assistance : La valeur totale du contrat Garantie Club Suzuki tarif public est de 429 € TTC. Offre réservée exclusivement aux particuliers, en France métropolitaine et cumulable avec l'offre de remise en cours. Les prestations Panne Mécanique et Assistance sont gérées par la société Opteven Assurances : Société d'assistance au capital de 5 335 715 euros - Siège social : 35-37 Rue Louis Guérin 69100 VILLEURBANNE - RCS Lyon n° 379 954 886. Offre réservée aux particuliers valable pour tout achat d'un Suzuki S-Cross neuf du 05/08/2019 au 30/09/2019, en France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles, chez les concessionnaires participants. Modèle présenté : Suzuki S-Cross 1.4 Boosterjet Style : 22 390 €, remise de 3 000 € déduite + peinture métallisée : 530 €. Tarifs TTC clés en main au 05/08/2019. (2) SUV (Sport Utility Vehicle) : concept urbain tout chemin. (3) Équipements selon version.

www.suzuki.fr

SAS LAURIER AUTOMOBILES BLOIS

La Fosse à Chaux, Carrefour Robert Schuman 41000 Blois 02 54 90 90 00